



2012

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2013 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont mis à la disposition de toute personne en faisant la demande au siège social de la société.

Il est également consultable sur le site Internet Esker : <http://www.esker.fr>.

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite Directive «Prospectus», les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 tels que présentés aux pages 52 à 76 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 3 mai 2012 sous le n° D.12-0470,
- les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 tels que présentés aux pages 56 à 85 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 25 mai 2011 sous le n° D.11-0504.

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Les deux documents de référence ci-dessus cités sont disponibles sur le site Internet de la société, www.esker.fr.

TABLE DES MATIERES

1. PERSONNES RESPONSABLES	5
1.1. Responsable du document de référence.....	5
1.2. Attestation du responsable du document de référence.....	5
2. CONTROLEURS LEGAUX.....	6
2.1. Responsables du contrôle des comptes	6
2.2. Démission des contrôleurs légaux.....	6
3. INFORMATION FINANCIERE SELECTIONNEE	7
4. FACTEURS DE RISQUES	9
4.1. Risques stratégiques.....	9
4.2. Risques technologiques.....	9
4.3. Risques financiers et commerciaux	10
4.4. Risques de marché	11
4.5. Risques juridiques.....	13
4.6. Risques liés aux ressources humaines.....	13
4.7. Risques industriels et liés à l'environnement	13
4.8. Assurances et couverture des risques	14
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	15
5.1. Histoire et évolution de la société	15
▪ 5.1.1. Raison sociale et nom commercial	15
▪ 5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur	15
▪ 5.1.3. Date de constitution et durée de vie.....	15
▪ 5.1.4. Siège social et forme juridique	15
▪ 5.1.5. Evénements importants dans le développement des activités de l'émetteur.....	15
5.2. Politique d'investissement.....	17
▪ 5.2.1. Principaux investissements réalisés en 2012 et 2011	17
▪ 5.2.2. Principaux investissements en cours et futurs	17
▪ 5.2.3. Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de Direction.....	17
6. APERÇU DES ACTIVITES.....	18
6.1. Principales activités.....	18
6.2. Principaux marchés	26
6.3. Indépendance de l'émetteur.....	27
6.4. Position concurrentielle	27
6.5. Eléments servant de base à toute déclaration concernant la position concurrentielle	27
7. ORGANIGRAMME DU GROUPE.....	28
8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	30
8.1. Immobilisations corporelles importantes.....	30
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles.....	30
9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	31

10. TRESORERIE ET CAPITAUX	33
10.1. Capitaux de l'émetteur	33
10.2. Source, montants et description des flux de trésorerie.....	33
10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement.....	33
10.4. Restriction à l'utilisation de capitaux.....	33
10.5. Sources de financement attendues.....	33
11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES.....	34
11.1. Dépenses de recherche et développement.....	34
11.2. Brevets	34
11.3. Marques	34
12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES.....	35
12.1. Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.....	35
12.2. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir	35
13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	36
14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	37
14.1. Information concernant les membres du Directoire et du Conseil de surveillance	37
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et la Direction Générale.....	38
15. REMUNERATION ET AVANTAGES.....	39
15.1. Rémunérations des membres du Conseil de surveillance.....	39
15.2. Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux	40
16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	43
16.1. Date d'expiration du mandat.....	43
16.2. Contrats de service liant les membres des organes d'administration	43
16.3. Comité d'audit et de rémunération.....	43
16.4. Informations relatives au fonctionnement du Directoire	43
17. SALARIES	44
17.1. Effectifs et informations sur les ressources humaines.....	44
17.2. Stocks options et / ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux.....	45
17.3. Accord de participation, intéressement.....	46
18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	47
19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	48
19.1. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.....	48
19.2. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.....	50
20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	51
20.1. Informations financières historiques : états financiers consolidés.....	51

20.2. Informations financières pro forma.....	68
20.3. Etats financiers.....	68
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles.....	69
▪ 20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	69
▪ 20.4.2. Autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux	70
20.5. Date des dernières informations financières.....	70
20.6. Informations financières intermédiaires et autres.....	70
20.7. Politique de distribution de dividendes.....	70
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	70
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale.....	70
21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....	71
21.1. Capital social.....	71
▪ 21.1.1. Montant du capital souscrit.....	71
▪ 21.1.2. Actions non représentatives du capital.....	71
▪ 21.1.3. Actions détenues par l'émetteur ou ses filiales.....	71
▪ 21.1.4. Montant des valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription.....	71
▪ 21.1.5. Conditions régissant tout droit d'acquisition et / ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital.....	71
▪ 21.1.6. Information sur le capital faisant l'objet d'une option	71
▪ 21.1.7. Historique du capital social	73
21.2. Actes constitutif et statuts.....	74
▪ 21.2.1. Objet social.....	74
▪ 21.2.2. Disposition concernant les membres des organes de Direction et de surveillance	74
▪ 21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action existante	74
▪ 21.2.4. Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires.....	74
▪ 21.2.5. Assemblées Générales.....	74
▪ 21.2.6. Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	74
▪ 21.2.7. Franchissement de seuil	75
▪ 21.2.8. Conditions de modifications du capital	75
22. CONTRATS IMPORTANTS.....	76
23. INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS.....	77
24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	78
25. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS.....	79
ANNEXES.....	80
Annexe 1. Calendrier des publications et autres événements financiers du Groupe Esker en 2013	80
Annexe 2. Rapport spécial du Directoire concernant les options	80
Annexe 3. Rapport spécial du Directoire concernant les attributions gratuites d'actions	83
Annexe 4. Glossaire	85

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Jean-Michel BERARD – Président du Directoire.

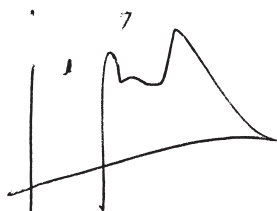
1.2. ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Cette lettre ne contient aucune observation.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 69 et suivantes. Le rapport sur les comptes consolidés ne contient aucune observation.

Concernant les trois derniers exercices, seul le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés 2011 contenait une observation sur le changement de référentiel comptable. Ce rapport figure page 76 et suivantes du document de référence 2011."

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Jean-Michel BÉRARD
Président du Directoire

2. CONTRÔLEURS LÉGAUX

2.1. RESPONSABLES DU CONTRÔLE DES COMPTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

S.A. Deloitte & Associés
représenté par Nathalie LORENZO CASQUET
81 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- **Expiration du mandat** :
Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

S.A Orfis Baker Tilly
représenté par Valérie MALNOY
149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 26 juin 2009
- **Expiration du mandat** :
Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

SARL B.E.A.S.
7/9 Villa Houssaye
92200 Neuilly sur Seine

- **Date de nomination** : 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012.
- **Expiration du mandat** :
Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Olivier BRISAC
149 boulevard Stalingrad
69100 Villeurbanne

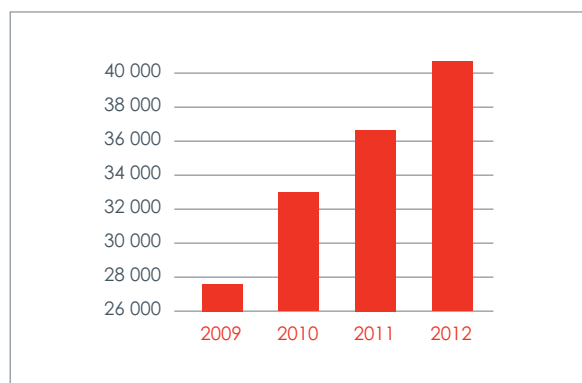
- **Date de nomination** : 26 juin 2009,
- **Expiration du mandat** :
Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.2. DÉMISSION DES CONTRÔLEURS LÉGAUX

N/A.

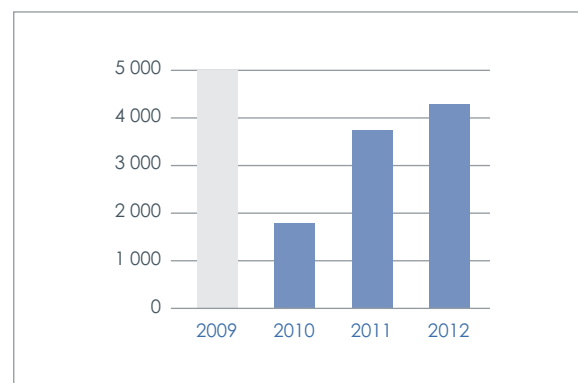
3. INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE

CHIFFRE D'AFFAIRES



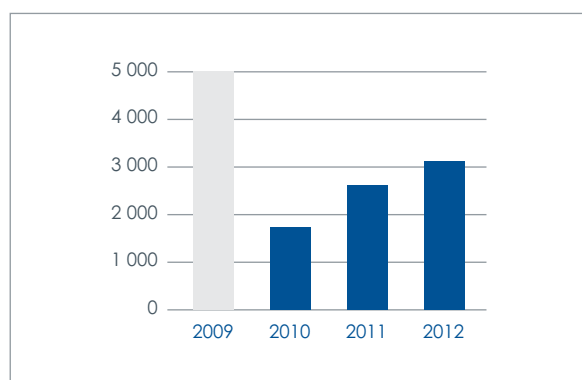
Chiffre d'affaires (en K€)	
2012	40 260
2011	36 278
2010	32 704
2009	27 481

RÉSULTAT D'EXPLOITATION



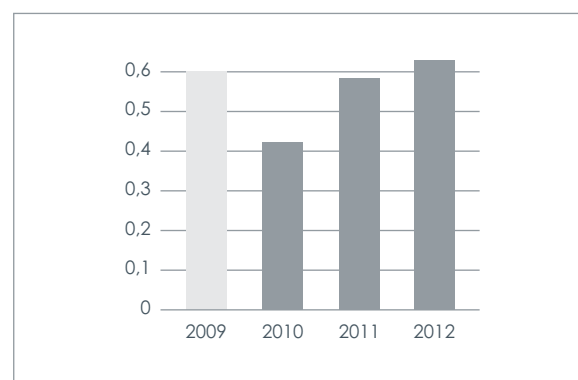
Résultat d'exploitation (en K€)	
2012	4 265
2011	3 810
2010	1 974
2009	NA

RÉSULTAT NET



Résultat net (K€)	
2012	3 001
2011	2 640
2010	1 881
2009	NA

RÉSULTAT PAR ACTION



Résultat par action (€)	
2012	0,64
2011	0,58
2010	0,42
2009	NA

(en milliers d'euros)	2012	2011
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	5 545	4 933
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	-527	-518
Flux net de trésorerie généré par l'activité	5 022	4 970
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 548	-2 618
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-881	-1 028
VARIATION DE TRÉSORERIE	593	1 324

(en milliers d'euros)	2012	2011
Actif immobilisé	8 764	7 667
Actif circulant	24 358	23 518
CAPITAUX PROPRES	15 552	13 395
Provisions pour risques et charges	375	248
Dettes financières	2 019	2 321
Autres dettes	15 176	15 221

Les commentaires de ces données sont apportés en [section 9 "Examen de la situation financière et du résultat"](#).

4. FACTEURS DE RISQUES

4.1. RISQUES STRATÉGIQUES

RISQUES LIÉS À LA GESTION DE LA CROISSANCE

L'activité des solutions de dématérialisation développées par le groupe est en plein essor depuis 2004.

Une gestion efficace de cette très forte croissance est indispensable à la poursuite du développement du groupe. Toute tendance contraire serait en effet susceptible d'altérer de manière significative les performances financières attendues du groupe.

Pour le groupe Esker, la maîtrise de la croissance actuelle et future passe notamment par la mise en place d'outils de pilotage adaptés, le développement des infrastructures nécessaires, l'adaptation des systèmes d'information et la constitution de l'organisation humaine adéquate.

RISQUES LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DE LA TAILLE DES AFFAIRES

L'offre de solutions de dématérialisation développée par le groupe connaît actuellement un vif succès et une véritable montée en puissance. Le lancement réalisé en 2008 de la nouvelle version de la solution "Esker DeliveryWare" pour traiter de manière complète les processus associés aux commandes clients et aux factures fournisseurs doit permettre d'accroître encore la taille des affaires moyennes auprès des grandes entreprises en vendant plus haut dans la hiérarchie des entreprises des solutions complètes qui procurent un retour sur investissement très élevé.

La bonne réalisation de projets d'une taille de plus en plus importante implique un accroissement du volume de prestations de services vendues, dans le cadre de l'intégration de nos solutions aux systèmes d'information des entreprises. Par conséquent, toute insuffisance ou inadéquation des ressources disponibles pour mener à bien ces projets pourrait avoir un impact défavorable sur la rentabilité du groupe.

Par ailleurs, nos solutions s'intègrent directement au cœur des grands systèmes d'exploitation et d'information de grandes entreprises. Toute difficulté ou défaillance dans la gestion de cette intégration pourrait ainsi perturber l'exploitation de nos clients, susciter leur insatisfaction et générer en conséquence une perte de chiffre d'affaires ou des surcoûts venant affecter directement la situation financière du groupe.

4.2. RISQUES TECHNOLOGIQUES

RISQUES LIÉS À LA DÉFAILLANCE DE LA PLATEFORME DE PRODUCTION

Les documents traités par le Service "Esker on Demand" sont reçus, enregistrés et stockés sur une plateforme technique composée de l'ensemble des infrastructures matériel et logiciel permettant audit service de fonctionner.

La société a mis en place un plan de prévention intégrant notamment :

- L'identification des principaux risques liés à la plateforme,
- Les mesures en place pour se prémunir contre ces risques,
- Des procédures de traitement d'incidents.

La société a opté pour l'hébergement des serveurs en salle blanche chez un prestataire afin de garantir un haut niveau de sécurité à ses infrastructures. De plus la plateforme technique fait l'objet d'une surveillance 24/7 par des équipes dédiées.

RISQUES LIÉS À UNE ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE RAPIDE ET AU LANCEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS

Le marché sur lequel est positionné le groupe Esker est marqué par une évolution technologique rapide, qui impose de lancer régulièrement de nouveaux produits (modules et logiciels) répondant à ces nouveaux critères afin de satisfaire la demande en la matière et de maintenir sa position.

Le développement de logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en recherche et développement. Le groupe n'a aucune garantie de parvenir à maîtriser ces nouvelles technologies, développer des nouveaux produits ou améliorer des produits existants, ni de commercialiser avec succès ces produits.

RISQUES LIÉS À LA QUALITÉ DES LOGICIELS (DÉFAUTS, ERREURS)

Compte tenu de leur complexité, il peut advenir que les logiciels commercialisés présentent des erreurs ou anomalies pouvant nuire à leur fonctionnement ou causer des préjudices à des tiers.

Afin de limiter ce risque, une organisation d'une dizaine de personnes dédiée au contrôle qualité est en place au sein du groupe Esker. Cette équipe indépendante, composée d'ingénieurs en développement a pour mission principale de tester et valider les logiciels avant leur mise sur le marché. Elle dispose notamment de matériels et de logiciels équivalents à ceux qui se trouvent chez les clients.

Par ailleurs, les licences d'utilisation sont généralement livrées sans garantie, le risque étant à la charge de l'utilisateur, ce qui permet également de limiter les risques de litiges clients.

Enfin, en vue de couvrir tout risque de dommages et les éventuels impacts financiers liés à l'utilisation des produits Esker par des tiers, le groupe a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle qui couvre notamment tout dommage matériel, corporel ou immatériel causé à un tiers par la société dans le cadre de son activité professionnelle.

4.3. RISQUES FINANCIERS ET COMMERCIAUX

RISQUES À CARACTÈRE FINANCIER

Les principaux risques à caractère financier auxquels le groupe est exposé sont les suivants :

- **le caractère saisonnier de l'activité** : une part importante du chiffre d'affaires est réalisée au cours du dernier trimestre de l'année et plus particulièrement au cours du mois de décembre. Toute variation ou décalage dans la réalisation des ventes au cours de cette période est donc susceptible d'avoir un impact significatif sur la performance commerciale affichée du groupe
- **une structure de coûts relativement fixe**, pouvant avoir un impact défavorable en cas de performance commerciale inférieure à celle attendue
- **les conditions économiques mondiales et leur influence** sur la politique d'investissement des clients dans les domaines d'activité du groupe
- **une volatilité possible du cours de l'action**, sans lien direct systématique avec les performances financières du groupe, mais pouvant être liée à son appartenance au secteur des hautes technologies sujet à de fortes fluctuations, à la sortie de nouveaux produits, aux conditions du marché et de la concurrence.

RISQUES LIÉS À UN MARCHÉ FORTEMENT COMPÉTITIF

Le marché sur lequel Esker intervient est très compétitif, tant en matière d'offre de produits et services dont l'évolution technologique est très rapide qu'en matière tarifaire marquée par une pression accrue à la baisse.

L'essentiel de la croissance d'Esker repose sur le succès des marchés de la dématérialisation (DeliveryWare, FlyDoc et Esker On Demand). Par conséquent, le succès commercial ne pourra être obtenu que si la croissance de ces marchés reste conforme aux attentes de la société, qui est susceptible d'être impactée par l'arrivée de nouveaux concurrents ou la performance des concurrents actuels.

En effet, certains concurrents potentiels d'Esker disposent de ressources financières et humaines plus importantes que celles du groupe et sont donc en mesure de consacrer davantage de ressources au développement, à la promotion et à la commercialisation de leurs produits en vue notamment de répondre plus rapidement aux technologies nouvelles ou émergentes ainsi qu'au changement des exigences des clients. Ces ressources peuvent également leur permettre d'accroître la pression à la baisse des prix du marché en vue d'acquiescer des parts de marché et d'affirmer leur position.

Cette concurrence constitue ainsi un risque pour le groupe dans la mesure où elle est susceptible de générer des effets négatifs sur l'activité de la société et sur sa situation financière.

RISQUES LIÉS À UNE ACTIVITÉ ET UNE IMPLANTATION MONDIALES

L'activité du groupe Esker est fortement internationalisée avec notamment 67 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France. Le groupe Esker est constitué de 10 sociétés implantées sur les principaux marchés du groupe (France, Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, Espagne, Australie, Malaisie et Singapour), dont une société mère en France, regroupant la Direction et les activités groupe telles que la recherche et développement, le marketing stratégique, la Direction des systèmes d'information et la Direction financière du groupe.

Le groupe Esker est ainsi exposé aux différents risques inhérents à une activité et une implantation mondiale :

- la fluctuation des taux de change
- la nécessaire adaptation des produits aux spécificités locales
- les difficultés et coûts de gestion d'opérations internationales
- les coûts de structure liés à une implantation dans plusieurs pays
- les difficultés de management et coordination des différentes équipes et de déploiement de la stratégie définie
- les obligations et éventuelles restrictions douanières
- l'hétérogénéité des réglementations locales (juridiques, fiscales, etc...)

4.4 RISQUES DE MARCHÉ

RISQUE DE CRÉDIT

Esker commercialise ses produits auprès d'une clientèle appartenant à des secteurs d'activité variés et répartie dans de nombreux pays, ce qui permet de minimiser son exposition au risque de crédit. La société évalue régulièrement le risque client et procède à un suivi permanent de l'état des en-cours par rapport au crédit maximum autorisé.

L'antériorité des créances au 31/12/2012 et au 31/12/2011 s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs échus à la date de clôture					Actif dépréciés	Actifs ni dépréciés ni échus	Total
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	> 1 an	Total	Total	Total	
Créances au 31/12/2012	5 331	552	44	0	5 927	176	3 956	10 058
Créances au 31/12/2011	2 629	134	23	0	2 786	132	6 710	9 628

RISQUE DE LIQUIDITÉ

A fin 2012, l'endettement du groupe Esker est constitué d'un emprunt bancaire de 139 K€, de l'emprunt Oseo Anvar et de la dette financière liée au retraitement des contrats de location financement. Le groupe dispose par ailleurs d'une trésorerie significativement excédentaire, suffisante pour financer son activité.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité se présentent de la manière suivante au 31/12/2012 et au 31/12/2011 :

Au 31 décembre 2012 (en milliers d'euros)	2013	2014	2015	2016	2017	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
OSEO Anvar	128	140	187	0	0	0	455	455
Emprunts sur location financement	395	388	386	184	72	0	1 425	1425
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	523	528	573	184	72	0	1 880	1 880

Au 31 décembre 2011 (en milliers d'euros)	2012	2013	2014	2015	2016	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
OSEO Anvar	290	128	140	187	0	0	745	745
Emprunts sur location financement	466	308	296	290	85	0	1 445	1445
TOTAL PASSIFS FINANCIERS	756	436	436	477	85	0	2 190	2 190

RISQUE DE CHANGE ET ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ

Les sociétés du groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leur devise locale. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le groupe est de l'ordre de 46%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes (facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens. L'essentiel des transactions inter filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséquence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- de l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- de l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- de la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime d'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,32 euro pour un dollar à 1,33 euro) est le suivant :

Au 31 décembre 2012 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	520 134	1 104 235	567 217	224 744
Passifs	0	0	0	0
Position avant gestion	520 134	1 104 235	567 217	224 744
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	520 134	1 104 235	567 217	224 744
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	-2 965	-16 379	-3 478	-861

Au 31 décembre 2011 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	624 586	1 123 340	588 419	546 052
Passifs	0	0		0
Position avant gestion	624 586	1 123 340	588 419	546 052
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
Position nette après gestion	624 586	1 123 340	588 419	546 052
RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS	-3 164	-14 631	-3 236	-1 765

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente près de 41 % du total, et génère une contribution au résultat opérationnel du groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 5 623 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2012, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 434 K€ (409 K€ en 2011) sur le résultat opérationnel du groupe.

RISQUE SUR ACTIONS

Les titres de placement détenus par le groupe sont uniquement constitués de produits financiers à capital garanti, et ne présentent donc aucun risque pour le groupe.

Le groupe détient également un portefeuille d'actions propres ayant pour principaux objectifs :

- d'animer le cours du titre de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante
- de consentir des options d'achat d'actions aux salariés du groupe.

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres et les gains et pertes constatés sur d'éventuelles transactions sont directement comptabilisés en réserve sans impacter le résultat consolidé du groupe.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

A fin 2012, le groupe Esker ne détient aucun instrument financier significatif portant intérêt. Par conséquent le risque de taux peut être considéré comme inexistant.

4.5. RISQUES JURIDIQUES

RISQUES LIÉS À LA PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

La protection des droits de propriété détenus sur la technologie développée par Esker est un des enjeux essentiels pour le groupe.

La législation européenne actuelle ne considère pas les logiciels comme des inventions brevetables. Ainsi, la protection des droits de propriété du groupe Esker repose notamment sur le respect des lois relatives aux droits d'auteur, aux licences de logiciels et aux marques commerciales. Les marques utilisées par Esker sont notamment déposées en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans les principaux pays industrialisés.

En revanche, les lois américaines reconnaissent la protection des logiciels. Ainsi, la technologie de reconnaissance, d'analyse et de routage des documents en fonction de leur contenu développée par Esker, est également protégée depuis 2005 par un brevet accordé par l'USPTO (United State Patent and Trademark Office) sous le numéro 6 906 817.

Le groupe s'expose également au risque éventuel qu'un tiers intente une action à son égard, prétendant que les produits d'Esker enfreignent ses droits à la propriété et plus particulièrement des brevets reconnus par certains pays (Etats-Unis notamment). Toute procédure judiciaire de ce type est susceptible d'avoir une incidence financière significative pour le groupe, et il est actuellement difficile de se prémunir contre ces contentieux. Le groupe a déjà fait face à une action de ce type par une société américaine en 2005, qui s'est soldée par la conclusion d'un accord dont les termes demeurent confidentiels.

PIRATAGE DES LOGICIELS INFORMATIQUES

Les logiciels sont commercialisés sous forme de licences d'utilisation. La copie illicite ou "piratage" constitue une violation du droit d'auteur et une perte d'exploitation pour tout éditeur de logiciels. Bien que le marché se soit discipliné ces dernières années dans les principaux pays industrialisés, rien ne garantit que cette situation ne se détériore à nouveau. Afin de se prémunir ou au moins de lutter contre le risque de piratage, Esker individualise toute licence livrée par un numéro de série et une clé d'activation et a également la possibilité d'identifier tout détenteur de licence grâce à son système d'enregistrement par Internet.

4.6. RISQUES LIÉS AUX RESSOURCES HUMAINES

DÉPENDANCE À L'ÉGARD DES PERSONNES CLÉS

Le succès du groupe Esker, son fort développement, sa capacité d'innovation et sa position de leader sont les résultats d'un travail d'équipe et reposent notamment sur les dirigeants du groupe et le personnel clé des équipes commerciales et de recherche et développement. Tout départ ou absence prolongée de ces personnes est ainsi susceptible d'affecter les résultats du groupe.

Afin d'impliquer pleinement ces personnes clés dans la gestion de la société et garantir ainsi une certaine stabilité, Esker a notamment mise en place des plans d'options d'achat et de souscription d'actions à leur attention.

RISQUES LIÉS AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Le recrutement de personnel technique de haut niveau est un élément clé du développement du groupe. Le marché actuel des nouvelles technologies est caractérisé par une offre abondante et une demande insuffisante, qui ont pour effet mécanique de tirer les prix du marché à la hausse.

Recruter le personnel adéquat tout en maintenant des critères d'exigences et de qualité et en préservant l'équilibre de la politique salariale est ainsi un enjeu fort du groupe.

Dans une perspective proche, le groupe est également exposé à un risque éventuel de turnover important.

Afin de se prémunir contre les risques induits, le groupe a développé un processus de recrutement efficace, doté d'outils adaptés aux besoins du groupe et facilitant notamment les contacts avec les candidats. Par ailleurs, le groupe dispose également d'une politique de gestion des ressources humaines incitative, reposant notamment sur une forte culture d'entreprise, une population jeune, une politique de rémunération attractive, des plans de formation variés, ou encore la mise en place de plans de stock-options.

4.7. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

L'activité de la société n'est pas susceptible d'entraîner des risques industriels ou liés à l'environnement qui pourraient avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société.

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce, la société tenue de présenter les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement pour l'exercice 2012.

Le fonctionnement de la société requiert des ressources énergétiques pour le chauffage et la régulation de l'air de ses locaux et l'usage du matériel de bureau. Ses activités génèrent des déchets sous la forme de papier usagé, d'encre et de matériel électronique de rebut.

La société utilise la filière de recyclage de ses fournisseurs pour le traitement des cartouches d'encre ou de ses matériels d'impression. La collecte des déchets est prise en charge par les fournisseurs eux-mêmes.

La société ne relève pas des données environnementales relatives à sa consommation d'eau et de matières premières. Elle n'a jamais fait l'objet d'une plainte pour violation de la législation en matière de protection de l'environnement et n'a jamais reçu d'injonction de payer des amendes à cet égard.

La société n'a pas connaissance de risques industriels ou environnementaux déclarés ou suspectés en relation avec le développement, la fabrication, le transport ou l'utilisation de ses produits. Elle n'a pas non plus connaissance de risques industriels ou environnementaux affectant ou susceptibles d'affecter l'utilisation de ses équipements.

4.8. ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES

Le groupe Esker se prémunit contre les conséquences des principaux risques liés à ses activités par le recours à des contrats d'assurance principalement de responsabilité civile professionnelle, perte d'exploitation, dommages aux biens et responsabilité des dirigeants.

Le niveau de couverture des principaux risques est le suivant :

- **Responsabilité civile professionnelle** : 2 M€ (Europe et Asie-Pacifique) et 3 M\$ (Etats-Unis)
- **Responsabilité civile d'exploitation** : 8 M€ (France) et 1 M\$ (Etats-Unis)
- **Dommages aux biens et pertes d'exploitation** : 6 M€ (France)
- **Responsabilité des dirigeants** : 7 M€ par période d'assurance

L'ensemble des contrats conclus, tant en France qu'à l'étranger, auprès de compagnies d'assurances reconnues, doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que le groupe pourrait encourir. La société a opté pour l'auto-assurance de ses créances clients export tout en privilégiant un système de renseignement externe pour l'octroi de conditions de crédit. Les créances françaises bénéficient d'un contrat d'assurance-crédit en France.

Les primes d'assurances (hors assurance-crédit) groupe au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 181 K€ (contre 174 K€ en 2011).

5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1. HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

5.1.1. RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL

Esker SA

5.1.2. LIEU ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT DE L'ÉMETTEUR

Numéro RCS : la société est inscrite au RCS de Lyon, sous le numéro B 331 518 498

Code APE : 5829 C

5.1.3. DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE DE VIE

Date de constitution : 7 février 1985

Durée de la Société : 50 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la loi.

5.1.4. SIÈGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE

Siège Social :

10 rue des Emeraudes,
Immeuble "GEO CHAVEZ"
69006 Lyon – France
04 72 83 46 46

Forme juridique : Société Anonyme de droit français à Directoire et Conseil de surveillance, régie par les dispositions du Code de Commerce.

Pays d'origine : France

5.1.5. EVENEMENTS IMPORTANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS DE L'ÉMETTEUR

- **En 1985**, Jean-Michel Bérard et Benoît Borrits fondent Esker dès la fin de leurs études d'informatique à l'INSA de Lyon. Dans un premier temps, la société réalise des prestations de services en informatique. Ces années permettent aux dirigeants de se familiariser avec le marché des systèmes Unix et des PC.
- **En mars 1989**, Esker commercialise la première version de Tun, logiciel de "Host Access" qui va assurer le développement de l'entreprise au cours des années suivantes. Les dirigeants décident alors de positionner la société en tant qu'éditeur de logiciels et ouvrent son capital à des investisseurs privés. Des premiers contrats sont signés avec des distributeurs européens.
- **En 1991**, Esker établit une filiale à San Francisco aux Etats-Unis qui est rapidement suivie par les filiales allemande, anglaise, italienne et espagnole. En 1997, Esker acquiert son principal distributeur à Sydney pour en faire son entité commerciale en Australie.
- **Le 2 juillet 1997**, Esker est introduit sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris pour renforcer ses fonds propres afin d'accélérer son développement sur le marché nord américain et de diversifier son portefeuille de produits.
- **En 1998**, Esker acquiert la société Teubner & Associates (Stillwater, Oklahoma, USA).
- **En 1999**, Esker acquiert la société Alcom (Mountain View, Californie, USA).
- **En 1999**, Esker acquiert la société Persoft (Madison, Wisconsin, USA).
- **En 2000**, Esker acquiert la société VSI (Lake Forest, Californie, USA).

L'ensemble de ces acquisitions permettent à Esker d'accéder à des bases importantes de clients et de distributeurs nord américains et de se diversifier dans l'activité des serveurs de fax. La part de chiffre d'affaires des USA passe de 15 % en 1998 à 53 % en 2004.

Prenant acte du déclin inexorable de sa gamme de produit Host Access (-35 % en 2000), Esker décide de renouveler son offre et de se repositionner sur le marché de la dématérialisation qui semble être plus en phase avec les besoins des entreprises. Ce mouvement stratégique donne lieu au lancement du produit Esker DeliveryWare en 2001. Dans le même temps, la société procède à une réduction importante de ses effectifs et réduit ses investissements sur les produits historiques au profit de son nouveau projet.

- **En 2003**, la dématérialisation représente 15% du chiffre d'affaires du groupe et marque le début du repositionnement de l'entreprise sur son nouveau marché. Esker complète son offre de dématérialisation avec des fonctions d'archivage et de composition de documents. L'activité de services est lancée pour accompagner l'installation de la solution Esker DeliveryWare au sein des grands comptes.
- **En 2004**, le retour à la croissance du groupe témoigne de la réussite de l'opération de repositionnement effectuée au cours des trois années précédentes. En 2004, la dématérialisation représente 25 % du chiffre d'affaires d'Esker et augmente de 80 % par rapport à l'année précédente. Plus de 900 clients comme Microsoft Corp., Whirlpool, France-Télécom ou Groupama utilisent quotidiennement cette solution.
- **En 2005**, Esker complète sa gamme de solutions de dématérialisation avec le produit FlyDoc qui permet d'offrir les bénéfices de DeliveryWare "à la demande" à des sociétés de taille moins importante ainsi qu'à des non informaticiens. Ce lancement est un tel succès que la société procède à la fin 2005 à une levée de fonds destinée à financer les investissements matériels et logiciels pour assurer le développement de ce nouveau service. Au cours de cette même année, Esker établit une "Joint Venture" avec le group Lippo. Basée à Singapour, cette entité couvre l'ensemble de l'Asie chinoise. En 2005, la dématérialisation représente 35% du chiffre d'affaires du groupe.
- **En 2006**, le retour à la rentabilité marque la fin de l'opération de repositionnement du groupe. La version 4.0 d'Esker DeliveryWare est mise sur le marché. Elle apporte la capacité de gérer les documents entrants sous forme d'image (fax et scan), cette version correspond à l'aboutissement de la vision initiée en 2000 qui consiste à automatiser intégralement les processus documentaires d'entreprise. Cette approche globale de la dématérialisation permet de multiplier par 1,5 la taille moyenne des affaires. En 2006, les différentes solutions de dématérialisation du groupe (DeliveryWare et FlyDoc) représentent 51 % du chiffre d'affaires total en croissance de 59 %.
- **En 2007**, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 8 % à taux de change constant en légère dégradation par rapport à 2006. Cette moindre performance s'explique par une décroissance de 4 % du chiffre d'affaires aux USA en raison de l'attentisme des grands clients consécutif à la crise du crédit que traverse ce pays. A l'opposé, l'Europe et l'Australie ont accru leur chiffre d'affaires de 21 % bénéficiant de conditions économiques normales. Les solutions de dématérialisation ont fortement progressé au cours de l'exercice (+31 %) et représentent désormais 64 % du chiffre d'affaires total de l'entreprise. La forte progression des solutions de dématérialisation s'explique, cette année encore, par une augmentation de 50 % de la valeur des affaires moyennes et par une progression toujours forte des solutions de dématérialisation à la demande comme FlyDoc.
- **En 2008**, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 7% à taux de change constant. Cette performance démontre la capacité du groupe à maintenir une progression de ses ventes même dans un environnement de crise économique mondiale. Les solutions de dématérialisation d'Esker permettent en effet aux entreprises de renforcer leur compétitivité, tout en réduisant leurs coûts opérationnels. La version 5.0 d'Esker DeliveryWare mise sur le marché en septembre 2008 permet, grâce à de nouvelles fonctionnalités, de réduire le temps et le coût de traitement des bons de commandes clients et des factures fournisseurs. En complément, les offres "à la demande" (SaaS : Software as a Service) d'Esker facilitent l'accès à ces solutions en réduisant les investissements nécessaires à leur mise en place. Le revenu provenant de ces offres à la demande est ainsi en progression de 66 % sur l'exercice et représente aujourd'hui 25% du chiffre d'affaires du groupe.
- **En 2009**, le chiffre d'affaires du groupe a progressé de 2 % à taux de change constant, ce qui marque un léger repli par rapport à 2008. Cette croissance est essentiellement générée par les solutions de dématérialisation, en hausse de 16 % sur la période, qui représentent 73 % du chiffre d'affaires du groupe. Le ralentissement constaté sur le continent américain a été compensé par le dynamisme de la zone Asie Pacifique qui représente aujourd'hui 8 % de l'activité et par une activité soutenue en Europe, notamment en France où la progression du chiffre d'affaires atteint près de 20 %. Les services de dématérialisation à la demande, FlyDoc et Esker On Demand, réalisent une excellente performance sur la période avec une progression de 45 % par rapport à 2008 avec un chiffre d'affaires de près de 10 M€, soit plus du tiers de l'activité du groupe.
- **En 2010**, le chiffre d'affaires du groupe s'établit à 32,7 M€, en croissance de 19 % par rapport à 2009 (14% à taux de change constant). Cette performance s'explique essentiellement par le dynamisme des solutions de dématérialisation de documents d'entreprise qui progressent de plus de 21 % et en particulier par les offres "Cloud" qui affichent 36 % de croissance par rapport à 2009 et qui représentent sur l'exercice 41% du chiffre d'affaires total. A cette croissance des ventes vient s'ajouter un doublement du résultat opérationnel à 1,75 M€. Ce résultat est en ligne avec le plan de développement du groupe depuis plusieurs années. Esker combine d'année en année une recherche de croissance durable combinée avec une maîtrise des coûts opérationnels et des investissements en recherche et développement compatibles avec ses ambitions.

- **En 2011**, le groupe réalise une performance historique en affichant les meilleurs résultats en termes de chiffre d'affaires, résultat d'exploitation et résultat net de son histoire. Le chiffre d'affaires groupe s'établit à 36,2 M€ en croissance de 11 % par rapport à 2010 (13% à taux de change constant). Esker réalise ainsi la meilleure année depuis sa création grâce aux solutions de dématérialisation : +17% sur l'exercice et 82% de l'activité du groupe en 2011.
- **En 2012**, le groupe continue sur sa lancée en réalisant à nouveau une année record notamment en facturation (+11%) et en rentabilité (+14%) grâce à son positionnement et à son modèle "Cloud Computing". Le chiffre d'affaires du groupe progresse de 6 % à taux de change constant pour atteindre 40,3 M€. L'exercice 2012 a été marqué par une très forte accélération de l'adoption du modèle Cloud par les entreprises, au détriment de l'activité traditionnelle de licences logicielles qui est amenée à marquer le pas.

5.2. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les investissements du groupe sont généralement autofinancés. Les véhicules automobiles font cependant parfois l'objet d'un contrat de location.

Par ailleurs, les investissements réalisés pour les services FlyDoc et Esker on Demand ont été financés principalement par location financement (machine de mise en recommandé, imprimantes).

5.2.1. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2012 ET 2011

(en milliers d'euros)	2012	2011
Coûts de développement DeliveryWare immobilisés	1 357	169
Coûts de développement FlyDoc immobilisés	27	24
Esker On Demand	1 480	2 773
<i>Dont contrats de location financement comptabilisés en immobilisations</i>	<i>479</i>	<i>1 074</i>
Autres immobilisations	738	628
TOTAL	3 602	3 594

Les investissements de la société sont principalement consacrés aux :

- développements engagés au titre de la version du logiciel DeliveryWare 6.0 lancée fin octobre 2012,
- développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

Des informations complémentaires sont données dans [les notes 2 et 4 de l'annexe des comptes consolidés présentée en section 20 du présent document de référence](#).

Les autres immobilisations sont essentiellement constituées de matériel informatique et de logiciels nécessaires à l'activité courante de l'entreprise.

5.2.2. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS ET FUTURS

Des investissements sont actuellement engagés en vue de développer l'infrastructure "Esker on Demand", nécessaires à la prise en charge des nouveaux clients FlyDoc et Esker on Demand et notamment :

- augmenter les capacités de traitement de ses centres de production existants sur les trois prochaines années,
- créer une nouvelle usine courrier en Italie,
- améliorer les solutions de dématérialisation en mode SaaS (Software as a Service) pour notamment accélérer leur mise en œuvre et leur paramétrage pour les grands clients.

Ces évolutions nécessitent notamment l'acquisition de nouveaux serveurs de processing et de stockage, de nombreuses cartes fax et de nouveaux systèmes d'impression et de mise sous pli.

Les modes de financement de ces investissements sont présentés au [paragraphe 10.5](#) de ce document.

5.2.3. PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS À VENIR POUR LESQUELS DES ENGAGEMENTS FERMES ONT ÉTÉ PRIS PAR LES ORGANES DE DIRECTION

Néant.

6. APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1. PRINCIPALES ACTIVITÉS

Esker est concepteur et éditeur de logiciels pour les entreprises. Plus précisément, Esker est un fournisseur mondial de solutions de dématérialisation des documents de gestion pour les entreprises. Les logiciels Esker sont commercialisés sous la forme de services accessibles à la demande via Internet ou sous la forme de licences d'utilisation. 60% du chiffre d'affaires d'Esker en 2012 est constitué de ventes de licences logicielles ou de service à la demande. Le reste correspond soit à des prestations de services (formation et assistance à la mise en œuvre, refacturation de transport...), soit à la vente de contrats de support et de mise à jour, soit enfin à la fourniture de matériel (cartes fax) lié à ces produits.

Les produits de la société se classent en trois grandes catégories :

LES SOLUTIONS DE DÉMATÉRIALISATION



LES PRODUITS "SERVEURS DE FAX"



LES PRODUITS "HOST ACCESS"



Les solutions de dématérialisation

Le principe de dématérialisation des documents de gestion

La dématérialisation des documents de gestion consiste à éliminer l'usage ou la manipulation manuelle du papier au sein des processus d'entreprises tels que la facturation, le recouvrement, la gestion des commandes ou tout simplement l'envoi d'un courrier à partir d'un poste de travail.

Les besoins couverts par ce type de solution

Continuellement à la recherche de gains de productivité, les entreprises ont procédé, au cours des vingt dernières années, à la mise en place de logiciels de gestion. Le but recherché était d'automatiser les processus administratifs tels que la comptabilité, la prise de commande, la mise en production ou encore la gestion des ressources humaines. Cependant, lorsque ces processus doivent communiquer avec le monde extérieur (clients, fournisseurs, administration) ou avec d'autres services internes à l'entreprise, l'automatisation des processus s'arrête brutalement et donne généralement lieu à la réception ou à l'émission de documents papier (factures, relances, bons de commande...). Le support papier entraîne de nombreuses manipulations manuelles telles que la saisie, l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement, le passage au fax, le rangement dans des classeurs, la photocopie ou la distribution dans les services internes. Outre la perte de productivité qu'elles entraînent, ces nombreuses tâches manuelles sont à l'origine de fréquentes erreurs et d'un allongement excessif des délais de traitement.

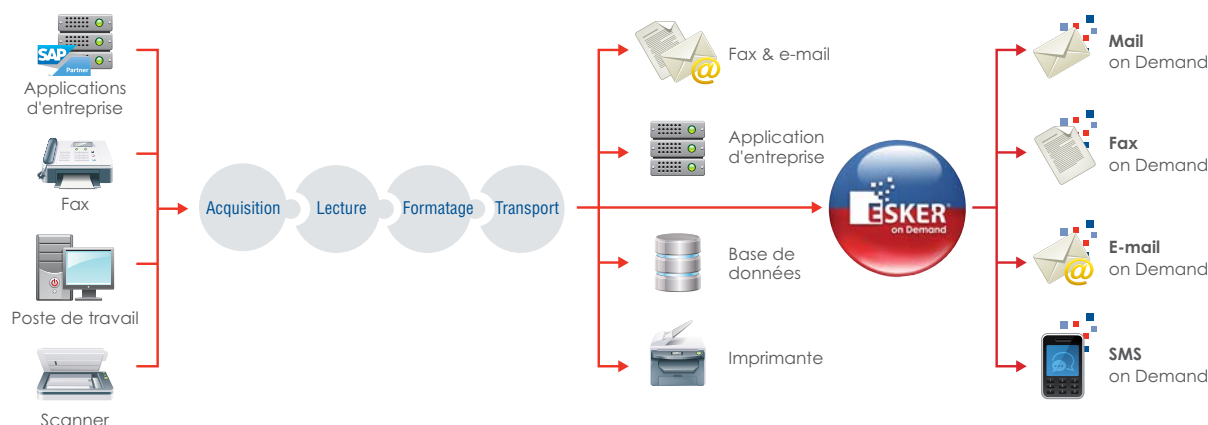
Esker considère que seule une fraction des gains de productivité liés à l'automatisation des processus de gestion a été obtenue grâce à la mise en place d'applications informatiques de gestion (ERP, CRM, ...). L'objectif des solutions de dématérialisation développées par Esker est d'achever complètement l'automatisation des processus de gestion en prenant en charge l'ensemble des tâches ayant trait à la réception ou à la diffusion des documents de gestion. Les solutions de dématérialisation lisent et interprètent les documents de gestion qu'elles reçoivent et elles se substituent aux imprimantes pour assurer leur acheminement en exploitant les canaux de distribution modernes qui ont été rendus accessibles par l'Internet (e-mail, publication sur le Web, courrier à la demande, SMS, archivage électronique, fax automatique, etc....).

Cette automatisation des processus liés aux documents sur papier donne lieu à une réduction significative du besoin en fond de roulement (BFR) des entreprises, à une amélioration importante de la productivité des services administratifs, à une réduction du nombre d'erreurs, à une réduction des coûts (papier, encre, affranchissement, téléphone) ainsi qu'à l'amélioration du service rendu aux clients (réactivité, personnalisation). Esker considère que ses clients remboursent leurs investissements dans une solution de dématérialisation dans un délai moyen égal à six mois avec les économies uniquement réalisées sur les consommables et le temps gagné.

Par ailleurs, les entreprises ont progressivement mis en place un certain nombre de solutions ponctuelles destinées à supporter partiellement les tâches manuelles liées à la manipulation des documents. Il s'agit d'équipements tels que les machines de mise sous pli, les photocopieurs, les imprimantes, les machines à affranchir, les machines fax, les classeurs, les agrafeuses ou le papier carbone qui encombrant la plupart des bureaux des entreprises d'aujourd'hui et qui sont souvent des investissements coûteux et relativement difficiles à maintenir. Esker considère que sa solution de dématérialisation permet d'éliminer tout ou partie de ces systèmes en simplifiant dans le même mouvement l'infrastructure technique des entreprises et en libérant les équipes informatiques ou techniques des nombreuses tâches de maintenance associées.

Les technologies de dématérialisation Esker

Afin de répondre aux besoins des entreprises en matière de dématérialisation des documents de gestion, les technologies Esker s'articulent de la manière suivante :



- **Nos logiciels sont capables d'acquérir tous les documents quelque soit leur source.** Ces derniers peuvent provenir d'une application d'entreprise, d'un poste de travail, d'une connexion fax ou être simplement numérisés par un scanner.
- **Nos logiciels "lisent" ensuite ces documents.** C'est-à-dire qu'ils en extraient intelligemment l'information qu'ils contiennent et ils la restituent dans un format directement manipulable par l'ordinateur.
- **Le document et son contenu sont ensuite enrichis par des données ou des images,** qui peuvent être l'ajout d'un fond de page, d'une pièce attachée ou d'une information manquante saisie au clavier par un opérateur.
- **En fonction du contenu et des règles de routage, les documents sont ensuite transportés vers un ou plusieurs médias électroniques** tels que le fax ou l'e-mail, les imprimantes ou une application d'entreprise.
- Afin d'affranchir les utilisateurs des imprimantes, des machines de mise sous pli ou de coûteux systèmes de téléphonie, **les documents peuvent être transmis au service "Esker on Demand"** qui se chargera d'acheminer les documents via le média sélectionné (courrier, fax, SMS ou e-mail).

Les quatre premiers points constituent le cœur de la technologie de dématérialisation d'Esker. Le Bureau Américain des Brevets (USPTO) lui a accordé le brevet N° 6 906 817. Le service de délivrance de document à la demande par courrier, fax, SMS ou e-mail a été reconnu comme l'une des huit solutions les plus "Cool" de l'année par le Gartner Group en 2005.

EXEMPLE : LE TRAITEMENT DES BONS DE COMMANDE

Aujourd'hui : Une entreprise reçoit les bons de commande de ses clients par télécopie. Ils sont imprimés sur une machine fax et le personnel de l'entreprise saisit les informations qu'ils contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP). Une confirmation de commande est ensuite émise par fax ou par e-mail en direction du client avant de dupliquer plusieurs fois le bon de commande pour l'archiver dans des classeurs. Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande l'impression d'une facture qui sera pliée, mise sous pli, affranchie et remise en poste à destination du client. Plusieurs copies de la facture seront effectuées à des fins d'archivage.

Avec la solution de dématérialisation d'Esker : Nos logiciels reçoivent électroniquement les bons de commande des clients qui lui sont transmis par télécopie. L'information contenue sur les bons de commande est automatiquement extraite pour être présentée à un opérateur pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être automatiquement et directement intégrée dans l'application de gestion. Dans le même temps, le bon de commande est électroniquement archivé et une confirmation de commande est automatiquement transmise par fax ou e-mail aux clients. Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande la génération d'une facture qui sera transmise au service "Esker on Demand" pour être matérialisée sous forme d'un courrier et remise en poste. Une copie de cette facture sera conservée électroniquement.

Dans cet exemple de processus, avec la solution de dématérialisation d'Esker, toutes les manipulations de papier ont été éliminées même si le client continue de faxer à la main et de recevoir ses factures sur papier par courrier.

L'offre de dématérialisation d'Esker

L'offre produit de dématérialisation d'Esker est structurée de la manière suivante :



Offre "SaaS" ou "Cloud" :

- Le logiciel s'exécute sur nos serveurs.
- Le client paie à l'usage.



Offre traditionnelle :

Le logiciel est installé sur le site du client qui achète une licence.

- **La solution "Esker DeliveryWare"** est installée chez les grands comptes derrière de grandes applications de gestion (ERP). Ce logiciel capture les documents entrants ou sortants de l'entreprise pour leur appliquer des règles de reconnaissance et de routage. "Esker DeliveryWare" est commercialisé de manière traditionnelle. Il se présente sous la forme d'une licence logicielle installée chez le client utilisateur qui est vendue en conjonction avec du service, de la formation, un contrat de mise à jour et de support et parfois avec du matériel (cartes fax).
- **Le service "Esker on Demand"** offre les mêmes fonctionnalités que "Esker DeliveryWare". Mais au lieu d'être installé chez le client utilisateur, les logiciels sont hébergés et administrés directement par Esker. Les clients exploitent ce service à distance par le biais d'une connexion sécurisée sur Internet. Ils n'ont pas besoin d'installer de logiciels chez eux. "Esker on Demand" est commercialisé sous la forme d'une souscription mensuelle parfois associée à des prestations de service (consulting, installation, formation). La souscription mensuelle est fonction du nombre de transactions réalisées tous les mois.
- **La solution "Esker DeliveryWare"** peut sous-traiter certaines opérations au service "Esker on Demand", comme par exemple l'envoi de courriers et de fax.
- **Le service "FlyDoc"** est une version simplifiée du service "Esker on Demand". Il est destiné aux utilisateurs non-informaticiens ou aux PME qui souhaitent simplement envoyer du courrier ou des fax à partir de leur poste de travail ou à partir de petites applications de gestion. C'est un bureau de poste électronique.

Le logiciel "Esker DeliveryWare"

"Esker DeliveryWare" est la première solution d'automatisation des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes). C'est un logiciel qui permet d'éliminer ou de réduire l'usage du papier au sein des entreprises.

DeliveryWare capture les documents quelque soit leur origine. Ces derniers peuvent provenir d'une application d'entreprise, d'un poste de travail, d'une connexion fax ou être simplement numérisés par un scanner. DeliveryWare "lit" ensuite ces documents. C'est-à-dire qu'il en extrait intelligemment l'information qu'ils contiennent et il la restitue dans un format directement manipulable par l'ordinateur. Le document et son

contenu sont ensuite enrichis par des données ou des images. Ce peut être l'ajout d'un fond de page, d'une pièce attachée ou d'une information manquante saisie au clavier par un opérateur. En fonction du contenu et des règles de routage, les documents sont ensuite transportés vers un ou plusieurs médias électroniques tels que le fax ou l'e-mail, les imprimantes ou une application d'entreprise.

Lorsque le ou les transports appropriés au document traité ont été déterminés, "Esker DeliveryWare" l'achemine vers l'un des médias électroniques suivants :

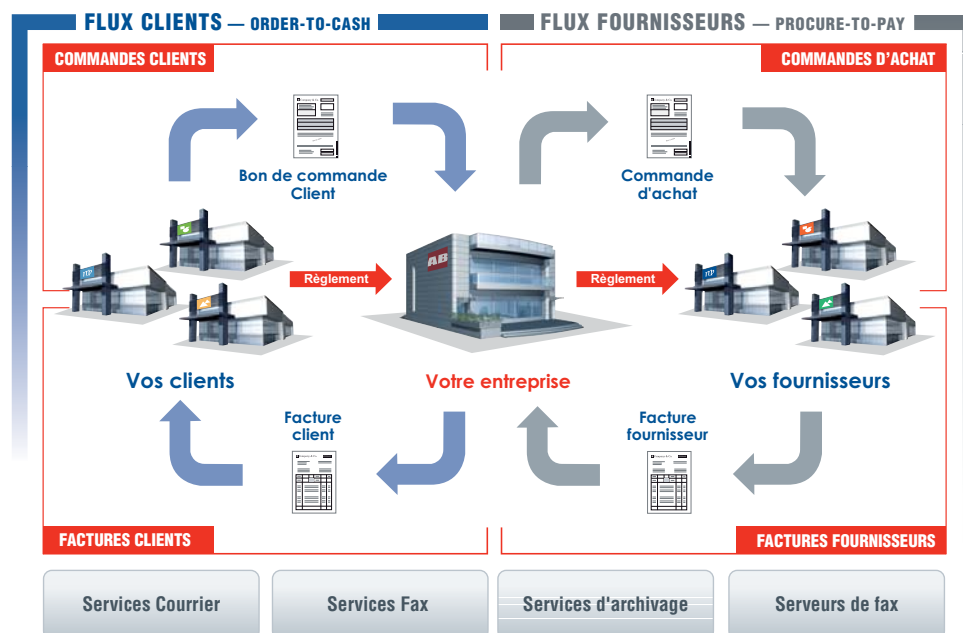
- **Application d'entreprise** par le biais d'un transfert de fichiers ou d'un connecteur spécialisé. Ce type de transport est adapté pour injecter le contenu des documents entrants (facture, bons de commande) dans le système d'information de l'entreprise.
- **"Courrier à la demande"** permet d'envoyer un message électronique via Internet à un centre d'impression et de mise sous pli qui va le transformer en temps réel en un courrier papier. Ce média permet d'envoyer et de dématérialiser des documents de gestion (factures, contrats, relances) sans changer les habitudes du destinataire. Ce service est fourni par "Esker on Demand".
- **"Fax à la demande"** qui permet d'envoyer un message électronique via Internet à un centre d'expédition de télécopie. Ce service est fourni par "Esker on Demand" et permet à l'entreprise utilisatrice de ne pas investir dans des équipements de téléphonie (lignes, modems).
- **Fax automatique** : pour envoyer des documents de gestion (bons de commande, devis) au format télécopie sans devoir réaliser une impression préalable.
- **Courrier électronique (e-mail)**, avec ou sans signature électronique, pour envoyer des copies des documents de gestion aux autres services internes. Dans le cadre de la loi de juillet 2003, ce média permet aussi de dématérialiser complètement les échanges de factures (facture électronique) en Europe.
- **Messages sur téléphones mobiles** par SMS pour transmettre des alertes ou des notifications.
- **Archivage électronique** : pour garder une copie des documents qui sont envoyés.
- **XML** : format standard mondial de présentation de données en environnement B-to-B permettant d'échanger des informations de gestion entre les entreprises directement ou par l'intermédiaire d'une place de marché.
- **Alimentation de sites Web** : Esker DeliveryWare offre la possibilité de publier sur le web d'une façon simple et automatique les données issues des systèmes d'information. Les données sont mises en forme et publiées sur le web pour consultation privée ou publique.
- **Impression locale ou à distance** lorsque la production d'un document papier est indispensable.
- **Tout autre média électronique** peut être intégré et exploité par DeliveryWare par l'intermédiaire d'une interface de programmation.

Esker DeliveryWare fonctionne sur les systèmes d'exploitation Windows Server 2000, XP, 2003 ou 2008.

Le service "Esker on Demand"

Le service "Esker on Demand" est une plate-forme de dématérialisation "à la demande". Il permet d'externaliser et d'automatiser des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes). C'est un service qui permet d'éliminer ou de réduire l'usage du papier au sein des entreprises.

Les principaux services offerts par "Esker on Demand" sont les suivants :



- **Traitement des factures fournisseurs :** Les factures sont scannées par un comptable et sont envoyées au format numérique sur la plate forme "Esker on Demand" qui se charge de lire leur contenu et de présenter les données utiles sur une page Web. Le comptable approuve, corrige ou modifie les données de saisie automatique. La même page Web circule d'un utilisateur à l'autre pour obtenir l'autorisation de paiement ou de comptabilisation. Les données validées sont ensuite injectées directement dans le système de gestion de l'entreprise.
- **Traitement des commandes clients :** Les commandes clients sont reçues par fax, e-mail ou message XML par la plateforme "Esker on Demand" qui se charge de lire leur contenu et de présenter les données utiles sur une page Web. Le service client approuve, corrige ou modifie les données de saisie automatique. La même page Web circule d'un utilisateur à l'autre pour obtenir l'autorisation de livraison. Les données validées sont ensuite injectées directement dans le système de gestion de l'entreprise et les documents associés sont archivés électroniquement sur la plate-forme.
- **Traitement des factures clients :** Le service "Esker on Demand" se substitue aux imprimantes de l'entreprise et capte les flux d'impression de factures pour les acheminer dans les usines courrier du groupe où elles sont re-matérialisées et affranchies avant d'être remises dans le réseau postal. Pour les clients désireux de recevoir leurs factures au format électronique, les factures sont signées électroniquement (conformément aux lois fiscales en vigueur en Europe) par le service et présentées au destinataire par le biais d'un portail où elles sont conservées pour 10 ans.
- **Traitement des commandes fournisseurs :** Le service "Esker on Demand" se substitue aux imprimantes de l'entreprise et capte les flux d'impression de factures pour les acheminer sous forme de fax ou de message électroniques structurés. Les bons de commandes peuvent être signés électroniquement et archivés par nos services pour une durée de 10 ans.
- **Envoi de "Courrier à la demande" :** les courriers sont envoyés au service "Esker on Demand" sous la forme d'un message électronique. En fonction de leur destination, ils sont acheminés vers l'usine courrier la plus appropriée qui se charge de réaliser l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement et la remise en poste en temps réel.
- **Envoi de "Fax à la demande" :** les télécopies à expédier sont soumises au service "Esker on Demand" sous la forme d'un message électronique. En fonction de leur destination, elles sont acheminées vers le serveur de fax le plus proche de la destination qui se charge de réaliser l'envoi en temps réel.
- **Réception de "Fax à la demande" :** Un numéro de téléphone est alloué à chacun des utilisateurs. Chaque télécopie reçue sur ce numéro est automatiquement transférée par e-mail dans la boîte aux lettres de l'utilisateur.

- **Archivage électronique des documents** : Les documents soumis à la plateforme pour être envoyés par fax ou courrier peuvent être archivés pour une durée pouvant aller jusqu'à onze ans.
- **Envoi de "SMS à la demande"**
- **Envoi d'"e-mail en volume et à la demande"**

"Esker on Demand" se présente sous la forme d'un ensemble de serveurs sécurisés (clusters) situés à Lyon en France, à Madison aux Etats-Unis et à Sydney en Australie. Cette infrastructure est hébergée dans des salles blanches surveillées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et disposant d'une alimentation électrique, téléphonique et Internet redondante. Cette infrastructure est administrée à distance par le personnel d'Esker en rotation sur 24 heures (les Etats Unis et l'Australie prennent le relais lorsque la journée est terminée en France) et un système d'astreinte pour les weekends et les jours fériés.

Pour l'envoi et la réception des fax, "Esker on Demand" dispose de plusieurs centaines de lignes téléphoniques.

Pour l'envoi de courriers, "Esker on Demand" est relié à plusieurs usines courriers situées en France, aux USA, au UK et en Australie. Ces usines disposent d'une importante capacité d'impression, de machines de mise sous pli et de systèmes d'affranchissement automatique.

Le service "Esker on Demand" est intégralement basé sur la technologie "Esker DeliveryWare".

Le service "FlyDoc"

FlyDoc est le premier bureau de poste électronique privé. C'est un service en ligne sur Internet qui permet à n'importe quel utilisateur équipé d'un PC d'envoyer un courrier papier, un fax ou un SMS aussi facilement qu'un e-mail.

FlyDoc est accessible à partir de n'importe quel poste de travail connecté à Internet. Il se présente sous la forme d'une interface Web à partir de laquelle il est possible de télécharger un document (Microsoft Word par exemple), d'indiquer un numéro de fax ou une adresse postale, de sélectionner certaines options (couleur/noir et blanc, recto-verso, type d'affranchissement, urgence) puis de demander l'envoi en cliquant sur un bouton. Le document reçu par la plate-forme FlyDoc est converti au format approprié puis soumis au service "Esker on Demand" qui se charge de l'expédition (par courrier ou par fax).

Dans un mode plus avancé, FlyDoc se présente sous la forme d'un pilote d'impression spécifique. Chaque fois qu'un utilisateur demande l'impression d'un document sur cette imprimante virtuelle, une page Web lui est présentée qui lui demande de quelle manière et avec quelles options il souhaite expédier ce document. Lorsque ces informations sont renseignées, l'utilisateur peut demander l'envoi en cliquant sur un bouton particulier. L'imprimante FlyDoc permet d'envoyer un document à partir de n'importe quelle application fonctionnant sous Windows, elle peut donc être utilisée par un traitement de texte ou une petite application de gestion. Il n'est pas nécessaire d'installer un logiciel pour pouvoir utiliser FlyDoc. Le seul composant (optionnel) qui doit être installé est un pilote d'impression pour les utilisateurs qui souhaitent exploiter les fonctions avancées.

Le service FlyDoc est intégralement basé sur la technologie "Esker DeliveryWare".

Les produits Serveurs de Fax

Les besoins couverts par ce type de produits

A la fin des années 1980, la télécopie est devenue l'un des moyens de communication professionnels les plus répandus. Dès lors, le volume de fax émis par les entreprises n'a jamais cessé d'augmenter. Aujourd'hui encore et malgré l'émergence du courrier électronique (e-mail), le fax demeure avec le courrier l'un des moyens les plus fiables et les plus légalement acceptés pour échanger des documents d'affaires.

Avec l'apparition des PC, des outils de traitement de texte et des réseaux locaux, les utilisateurs ont souhaité ne plus devoir imprimer les documents avant de les faxer mais de disposer d'outils leur permettant d'émettre directement des fax à partir de leur station de travail. Des logiciels, tels que Esker Fax, permettent aujourd'hui à des utilisateurs d'envoyer des télécopies sans devoir interrompre leur travail, attendre devant une machine fax et subir les autres contraintes du fax manuel. Avec un serveur de fax, la télécopie est émise directement à partir d'un logiciel de traitement de texte, en utilisant simplement la commande "Imprimer" du logiciel. Dans le sens inverse, les serveurs de fax reçoivent les télécopies et les transmettent automatiquement dans la boîte aux lettres du destinataire en fonction du numéro de l'appelant ou de l'appelé. Les serveurs de fax procurent des gains de productivité importants.

A l'époque de l'Internet, le support de communication par fax s'avère encore très utilisé pour transmettre des documents issus des applications d'entreprises (bons de commande, bons de livraison, devis, factures, contrats, relances...). Le fax bénéficie d'avantages incontestables sur les autres moyens de communication :

- **Instantanéité de transmission** ;
- **Universalité du support** (peut être utilisé dans quasiment 100 % des situations y compris à l'international);

- **Assurance de la délivrance du document** (accusé de réception);
- **Intégrité de la présentation des documents communiqués** (le document transmis par fax ne modifie aucun élément de mise en page);
- **Confidentialité de la transmission via un réseau propriétaire** (le réseau téléphonique) et non par l'Internet;
- **Intégrité du contenu du document** car un fax n'est pas aisément modifiable;
- **Coût inférieur au courrier papier.**

Ces éléments constituent les facteurs importants du choix d'une communication par télécopie des documents d'entreprises ayant un caractère confidentiel et critique.

Les entreprises recherchent des solutions de serveur de fax pouvant se connecter directement sur le système d'information central de l'entreprise (ERP, grands systèmes IBM, applications de gestion de la relation client...). Par ailleurs, avec la généralisation des systèmes de messagerie internes (Lotus Notes, Microsoft Exchange, Novell Groupwise), le besoin s'est fait sentir pour les entreprises de ne plus avoir à gérer plusieurs sources de messages (le fax et la messagerie) mais de les combiner en un seul outil. L'utilisateur peut alors envoyer des télécopies comme il envoie des e-mails, directement à partir de sa messagerie. De la même manière, il souhaite recevoir et lire les fax qui lui sont destinés à partir de son outil de messagerie. Cette fonction offre à l'utilisateur un confort supérieur et lui permet d'augmenter sa productivité personnelle.

Le produit "Esfer Fax"

Esfer Fax est un serveur de fax généraliste qui fonctionne sur un serveur Microsoft Windows 2000/2003 ou XP. Esfer Fax se commercialise essentiellement auprès des grandes entreprises.

En environnement de production, Esfer Fax offre de nombreux connecteurs spécifiques (SAP, LPD, LPR, APPC, RJE...) qui permettent de le raccorder à la plupart des grandes applications en vigueur dans les entreprises. Le produit Esfer Fax est certifié par la société SAP. En l'absence d'un connecteur spécifique pour un environnement ou une application donnée, Esfer Fax se comporte comme une imprimante et utilise la technologie de reconnaissance de contenu spécialement développée par Esfer. Cette technologie permet de reconnaître et d'extraire, directement sur le document à transmettre, les informations de routage telles que le numéro de fax ou le nom du destinataire.

Esfer Fax s'intègre nativement avec les principaux systèmes de messageries électroniques en vigueur dans les entreprises tels qu'IBM Lotus Notes (Esfer Fax for Notes), Microsoft Exchange, ou SMTP (Messagerie Internet). Par ailleurs, Esfer Fax est accessible directement à partir des principaux outils bureautiques tels que Microsoft Word, Microsoft Excel et d'une manière générale à partir de tous les outils sachant imprimer directement à partir du poste de travail. A ce jour et suite au retrait en décembre 2000 du progiciel serveur de fax de Lotus, "Esfer Fax for Notes" est la seule solution fax au monde à proposer une interface utilisateur et administrateur totalement intégrée à IBM Lotus Notes.

Esfer Fax a été spécialement conçu pour gérer des volumes importants de télécopies en intégrant de nombreuses optimisations et des fonctions d'équilibrage de charge ou "Load Balancing". Esfer Fax supporte des cartes fax intelligentes multivoies (d'origine Brooktrout ou Eicon) qui lui permettent de gérer jusqu'à 120 lignes par serveur. Esfer estime qu'Esfer Fax est l'un des meilleurs produits de sa catégorie pour gérer des volumes importants de télécopies.

Le produit "VSI-Fax"

Ce produit serveurs de fax a été développé par la société américaine VSI qui a été acquise par Esfer en octobre 2000.

VSI-FAX est un serveur de fax de production fonctionnant sous Unix et Linux et qui offre sensiblement les mêmes caractéristiques que le produit Esfer Fax dans ces environnements particuliers. VSI-FAX est très souvent intégré à des applications verticales (dédiées à un métier ou à un secteur économique particulier). L'essentiel de la clientèle du produit VSI-FAX est constitué d'éditeurs de logiciels de gestion à destination des petites et moyennes entreprises.

Les produits "Host Access"

Les besoins couverts par ce type de produits

La plupart des applications de gestion (comptabilité, gestion de stock, gestion commerciale...) développées dans les années 1970 et 1980 sont centralisées sur des serveurs. Elles s'exécutent sur des ordinateurs multipostes (IBM, UNIX, HP, SUN) et communiquent avec des terminaux passifs (clavier + écran) qui assurent le dialogue avec l'utilisateur.

Avec l'apparition massive des PC dans l'entreprise au début des années 90, les entreprises ont progressivement remplacé les terminaux passifs par des PC fonctionnant en environnement Windows. Afin de pouvoir continuer à exploiter les anciennes applications à partir de ces nouveaux postes de travail, les entreprises ont dû installer sur les PC des logiciels qui imitent le fonctionnement des anciens terminaux passifs. Ces logiciels s'appellent des "émulateurs de terminaux" et constituent la fonction première des produits de "Host Access".

Au-delà de l'accès aux applications centrales à partir d'une station de travail, les produits "Host Access" permettent aussi :

- **L'échange de fichiers avec les sites centraux** (protocole FTP client et serveur),
- **Le partage de disques avec les sites centraux** (protocole NFS client et serveur),
- **L'utilisation des imprimantes des sites centraux** (protocole LPR),
- **La mise à disposition des sites centraux de l'imprimante de la station de travail** (protocole LPD),
- **L'exécution de commandes à distance sur le site central** (RSH/REXEC).

Le produit "Tun PLUS"

Tun PLUS est le produit d'origine de la société. Tun PLUS se commercialise principalement autour des serveurs SCO Unix, Linux, IBM AIX, HP-UX, IBM 390 et IBM AS/400. Les clients traditionnels de cette gamme de produits sont les grands comptes équipés de systèmes IBM et les éditeurs de logiciels qui offrent des solutions de gestion fonctionnant en environnement Unix ou Linux.

La force de cette gamme réside dans la richesse des émulations proposées (plus de 20 à ce jour) et dans sa capacité d'intégration à des solutions tierces développées par des éditeurs de logiciels ou d'autres revendeurs à valeur ajoutée.

Le produit "SmarTerm"

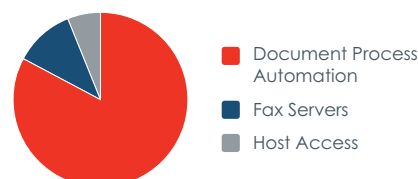
SmarTerm a été développé par la société Persoft (acquise en 1999). Ce produit possède un leadership dans les administrations américaines et dans le domaine de la santé et de l'industrie.

La gamme des produits SmarTerm se commercialise principalement autour des serveurs Digital (VAX Open VMS), Data General et IBM. Les clients traditionnels de cette gamme de produits sont des entreprises et des administrations de toutes tailles équipées de ces serveurs. Par comparaison avec Tun PLUS, la force de cette gamme réside dans sa capacité à répondre aux problématiques des très grandes entreprises et dans la très grande qualité de son intégration dans les environnements Digital VT.

6.2. PRINCIPAUX MARCHÉS

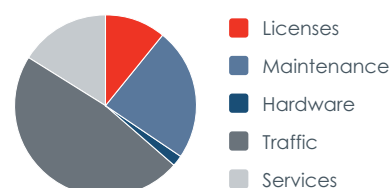
6.2.1. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PRODUIT

	2012		2011	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	%
Dématérialisation	33 602	83%	29 581	82%
Serveurs de fax	4 425	11%	4 600	13%
Host Access	2 233	6%	2 097	6%
TOTAL	40 260	100%	36 278	100%



6.2.2. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TYPE DE REVENU

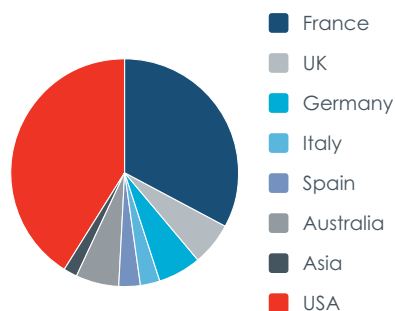
	2012		2011	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	%
Licences	4 435	11%	4 805	13%
Maintenance	9 508	24%	8 958	25%
Hardware	691	2%	936	3%
Trafic	19 180	48%	15 210	42%
Service	6 447	16%	6 369	18%
TOTAL	40 260	100%	36 278	100%



Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires trafic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

6.2.3. CHIFFRE D'AFFAIRES PAR PAYS

	2012		2011	
En milliers d'euros	Montant	%	Montant	%
France	13 426	33%	12 241	34%
Royaume-Uni	2 601	7%	2 464	7%
Allemagne	2 231	6%	1 931	5%
Italie	1 203	3%	1 195	3%
Espagne	1 260	3%	1 035	3%
Australie	2 252	6%	1 994	5%
Asie	779	2%	375	1%
Etats-Unis	16 508	41%	15 043	41%
TOTAL	40 260	100%	36 278	100%



Esker réalise 67 % de son chiffre d'affaires hors de France avec une structure qui correspond aujourd'hui à la répartition des marchés mondiaux de l'informatique. Ainsi, différentes études de marché laissent apparaître que les États-Unis représentent à eux seuls un peu plus de la moitié du marché mondial du progiciel professionnel. C'est aussi le marché de référence sur lequel sont présents les principaux acteurs et sur lequel les principales alliances se réalisent.

Les États-Unis contribuent à la bonne performance du Groupe grâce à un effet dollar favorable et représentent plus de 41 % de l'activité du Groupe. Les entreprises américaines investissent fortement dans les solutions Esker qui leur permettent d'améliorer leurs marges, de contenir leur masse salariale tout en améliorant le service rendu à leurs clients et partenaires.

L'Europe est tirée par la France dont le chiffre d'affaires est essentiellement constitué de solutions à la demande (plus de 85%) ainsi que par l'Allemagne qui bénéficie d'un environnement économique extrêmement favorable.

6.3. INDÉPENDANCE DE L'ÉMETTEUR

Les produits Esker sont généralement vendus sans produits tiers complémentaires, à l'exception des produits serveurs de fax et DeliveryWare qui intègrent des modules de conversion de format de document et qui sont souvent commercialisés par Esker conjointement avec une carte fax intelligente.

6.4. POSITION CONCURRENTIELLE

LA CONCURRENCE SUR LE MARCHÉ DE LA DÉMATÉRIALISATION

DeliveryWare

Les concurrents identifiés sur le marché du produit DeliveryWare sont les suivants :

Sociétés	CA 2012 ⁽¹⁾	Produits ou famille de produits
Readsoft	92 M€	Documents
Basware	113,7 M€	
Open Text	933,8 M€	
ITESoft	21,7 M€	

(1) Le chiffre d'affaires mentionné est celui de l'entreprise et non pas celui de la ligne de produit concurrente

Esker estime être le seul acteur de cette catégorie à offrir une solution capable de traiter aussi bien les documents entrants que sortants et autant de médias de diffusion. La disponibilité d'une offre intégralement "à la demande" est une exclusivité d'Esker par rapport à l'ensemble des produits de cette catégorie. Cette offre lui permet de s'adresser aussi bien aux grandes entreprises qu'aux PME et TPE.

Esker on Demand

La concurrence pour le segment SaaS de la dématérialisation est encore naissante. On peut considérer les entreprises suivantes comme opérant sur ce même marché : SpringCM, Crossgate, Concur sans pour autant les considérer comme réellement concurrents.

FlyDoc

Seule la société Maileva (filiale du groupe La Poste) offre une véritable alternative au service FlyDoc en ce qui concerne l'envoi de courrier à la demande. Esker estime que FlyDoc est mieux intégré aux applications Windows que son concurrent français. FlyDoc est aussi moins cher et ne requiert pas le paiement d'une redevance annuelle.

Sur le marché de l'envoi et de la réception de fax à la demande, les concurrents sont plus nombreux et sont essentiellement d'origine Nord-Américaine. Il s'agit des sociétés J2 Global Communication, Xpedite et Graphnet.

LA CONCURRENCE SUR LE MARCHÉ DES SERVEURS DE FAX

Le marché du serveur de fax est un marché extrêmement morcelé. A l'exception du leader mondial Opentext, dont la part de marché est approximativement de 25%, aucun acteur ne détient plus de 8% de ce marché. Esker juge comme significatifs les concurrents suivants : Captaris/Opentext, Topcall/Kofax, Equisys, Sagem, Omtool.

D'après le classement établi par le cabinet Peter Davidson, Esker est le troisième acteur mondial sur le marché du fax derrière Captaris et Sagem.

Esker estime qu'un des éléments différenciateurs de son produit Esker Fax est son caractère de fax de production et donc sa capacité à gérer de très grands volumes de télécopies et à se connecter à tout environnement informatique, y compris les systèmes SAP, les Mainframes IBM S/390 et les AS/400. L'intégration native avec la messagerie IBM Lotus Notes est aussi une exclusivité de cette ligne de produits.

L'acquisition en octobre 2001 de VSI a apporté à Esker de fortes compétences et une base installée importante dans le domaine du serveur de fax de production fonctionnant sous UNIX et Linux.

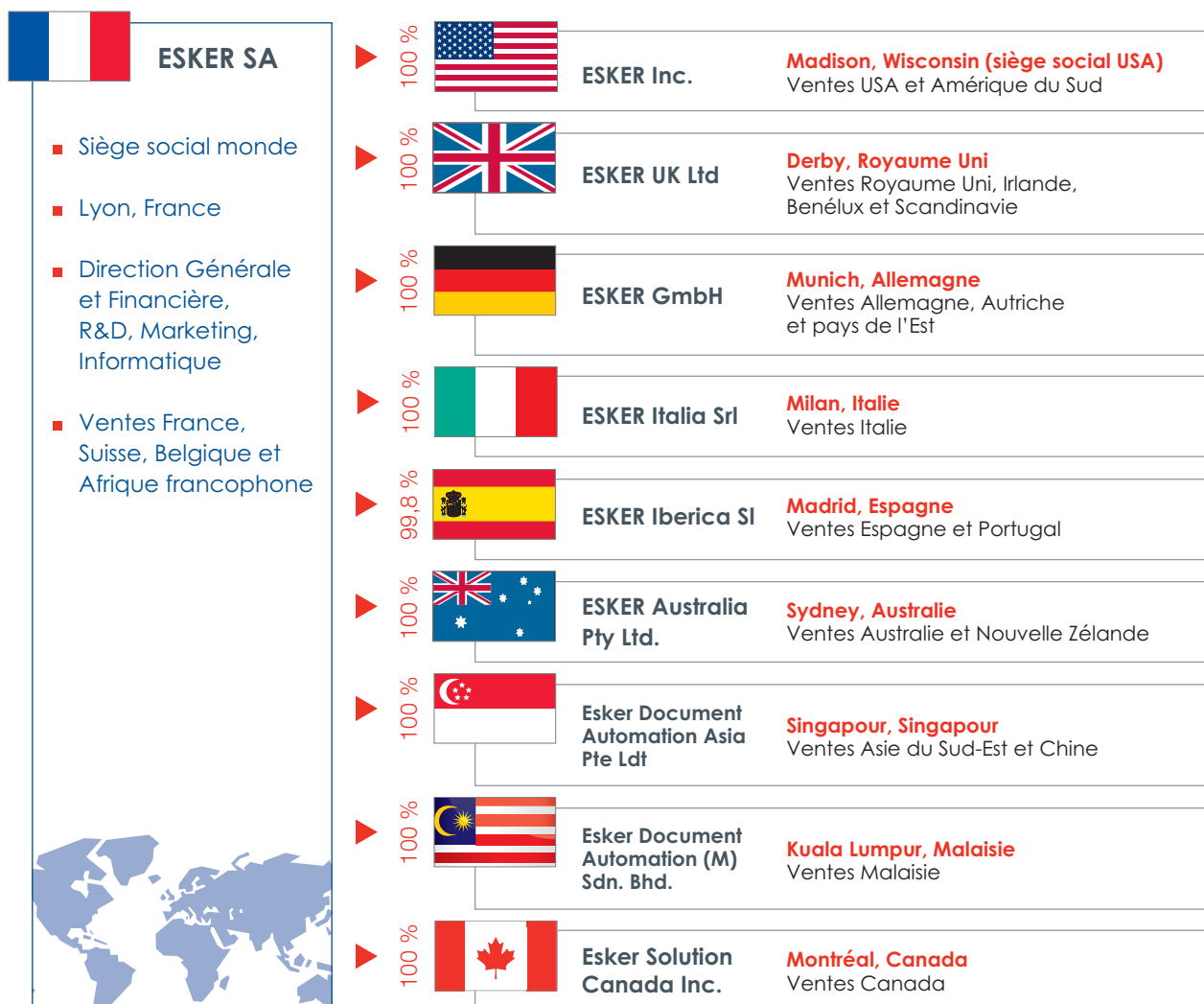
Ayant concentré ses efforts sur le développement d'une gamme cohérente et performante de serveurs de fax de production, capables de traiter tous les flux de données quel que soit leur volume ou leur provenance, Esker estime aujourd'hui être une des sociétés les plus à même de tirer partie des évolutions du marché des serveurs de fax telles que les anticipent les analystes du secteur.

6.5. ÉLÉMENTS SERVANT DE BASE À TOUTE DÉCLARATION CONCERNANT LA POSITION CONCURRENTIELLE

Les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle sont précisés dans le [paragraphe 6.4.](#) ci-avant.

7. ORGANIGRAMME DU GROUPE

STRUCTURE JURIDIQUE DU GROUPE ESKER AU 31 DÉCEMBRE 2012



Toutes les filiales sont détenues et contrôlées à 100 % par Esker SA, à l'exception de la filiale espagnole contrôlée à 99,80 %.

RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ESKER

Les relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker sont résumées dans la liste des conventions libres (transactions courantes conclues à des conditions normales) de l'exercice 2012, établie par le Conseil de Surveillance. Les facturations groupe proviennent des éléments suivants :

- ventes de produits par la société mère à ses filiales,
- royalties,
- refacturation de dépenses marketing,
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances.

Au cours de l'exercice 2012, Esker S.A. a facturé à ce titre un total de 7 719 K€ (6 085 K€ en 2011) à l'ensemble de ses filiales. Les filiales, quant à elles, lui ont facturé à ce titre un total de 276 K€ (263 K€ en 2011). Les charges et produits résultant des facturations entre les sociétés du Groupe sont éliminés dans les comptes consolidés. Ils n'ont donc aucune incidence financière sur les comptes consolidés du Groupe.

Les conventions réglementées conclues entre sociétés du groupe sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées présenté au [paragraphe 19.1.](#) du présent document.

Les informations sectorielles figurent dans la [note 1 de l'annexe aux comptes consolidés présentée au paragraphe 20.1.](#) de ce document, et l'information sur les parties liées est présentée dans la [note 23 de cette même annexe.](#)

8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

8.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES

Aucune société du groupe n'est propriétaire d'immeubles. Les locaux qu'elles occupent font l'objet de contrats de location dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Etablissements	Adresse	Expiration du bail de location	Surface
Esker France	Lyon - France	Mars 2015	1 959 m2
Esker France Production	Décines - France	Août 2019	1 471 m2
Esker GMBH	Munich - Allemagne	Septembre 2014	317 m2
Esker Iberica	Madrid - Espagne	Mars 2015	180 m2
Esker Iberica Production	Madrid - Espagne	Juin 2015	169 m2
Esker Italia	Milan - Italie	Septembre 2013	416 m2
Esker Ltd	Derbyshire - Grande Bretagne	Août 2013	271 m2
Esker Pty	Sydney - Australie	Novembre 2015	189 m2
Esker Inc	Madison - Etats-Unis	Juillet 2017	2 744 m2
Esker Pte Ltd	Singapour	Juin 2013	148 m2
Esker Sdn Bhd	Kuala Lumpur - Malaisie	Juin 2013	150 m2

Au 31 décembre 2012, les engagements totaux au titre de ces contrats de location s'élèvent à 4 212 K€ (3 716 K€ en 2011).

Par ailleurs, les immobilisations corporelles du groupe sont principalement constituées :

- **de matériel informatique** (parcs d'ordinateurs, imprimantes),
- **du matériel nécessaire à la production "on Demand"** : machines de mise sous pli et imprimantes de production principalement.

La note 4 de l'annexe aux comptes consolidés, insérée en section 20 du présent document de référence présente les données chiffrées relatives aux immobilisations corporelles.

Il n'existe pas de charge majeure pesant sur ces éléments.

8.2. QUESTION ENVIRONNEMENTALE POUVANT INFLUENCER L'UTILISATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éventuelles questions environnementales relatives à l'utilisation des immobilisations corporelles sont évoquées dans la description des risques industriels et environnementaux du [paragraphe 4.4.](#) du présent document.

9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

L'examen de la situation financière et du résultat groupe est décrit dans le rapport de gestion du Directoire, dont un extrait est présenté ci-après. Cette information se rapporte aux comptes consolidés tels que présentés au [paragraphe 20.1.](#) du présent document. Cette information peut également être complétée par l'information donnée sur les tendances en [section 12](#) et par l'annexe des comptes consolidés présentée au [paragraphe 20.1.](#)

ANALYSE DE LA PÉRIODE 2012/2011

Pour l'ensemble de l'année 2012, le chiffre d'affaires du groupe Esker s'établit à plus de 40 M€. Il affiche une croissance de 6% à taux de change constants et de 11% à taux de change courants. Le groupe Esker réalise ainsi la meilleure année de son histoire.

L'année 2012 est marquée par une très forte accélération de l'adoption du modèle "Cloud" par les entreprises. Cela se traduit par une croissance des solutions "Cloud" de 25% dont 23% par les seuls revenus liés au trafic récurrent transitant par les plateformes de dématérialisation. Elles représentent plus de 55% du chiffre d'affaires du Groupe contre 48% en 2011.

Un strict contrôle des coûts et des investissements combiné à la forte croissance des activités "Cloud" permet de compenser la pression sur la rentabilité liée au recul des ventes de licences traditionnelles.

TRÈS FORTE PROGRESSION DE LA RENTABILITÉ MALGRÉ DES EFFETS DE CHANGES DÉFAVORABLES

Le résultat d'exploitation est en hausse de 12% à 4,27 M€. Le contrôle des coûts et des investissements combiné à la forte croissance des activités « Cloud » permet à Esker de compenser la pression sur sa rentabilité liée au recul des ventes de licences traditionnelles. Esker parvient tout à la fois à faire progresser ses résultats financiers tout en construisant une réserve de croissance rentable pour les exercices à venir.

Par ailleurs, le niveau des frais de développement présenté au compte de résultat est également impacté par l'immobilisation d'une partie de ces frais et de leur amortissement. Au cours de l'exercice, 2 384 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles (1843 K€ en 2011), portant sur les projets suivants :

- les développements engagés au titre de la version du logiciel DeliveryWare 6.0 lancée fin octobre 2012,
- les développements des solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

L'impact net des immobilisations des frais de développement de la période diminués des amortissements s'élève à 990 K€ (contre 636 K€ au 31/12/2011).

Le résultat financier est en baisse à 38 K€ contre 96 K€ en 2011 et est principalement composé de produits financiers nets.

Le risque de change encouru par le groupe est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling et dollars australiens (voir section 4.4 concernant l'analyse des risques de marché).

L'impôt sur le revenu s'élève à 1 286 K€ contre 1 057 K€ sur 2011.

Il en résulte un résultat net de + 3 001 K€ sur la période contre 2 640 K€ en 2011.

LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION DEMEURENT LARGEMENT POSITIFS

La trésorerie du groupe continue ainsi sa progression et s'élève à 11 393 K€ à la clôture (contre 10 847 K€ au 31 décembre 2011). Le flux de trésorerie généré par l'activité s'élève à 5 022 K€ contre 4 970 K€ en 2011. Les flux d'investissements sont principalement constitués des investissements significatifs réalisés en matière de développement au cours de l'exercice.

UN MAINTIEN DES AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

Les dettes financières du groupe s'élèvent à 2 019 K€ contre 2 321 K€ en 2011 et sont exclusivement constituées d'une avance financière Anvar de 455 K€, d'un emprunt bancaire de 139 K€ et d'une dette financière de 1 425 K€, contrepartie de contrats de locations financement immobilisés relatifs à des imprimantes et machines de mise sous plis utilisées dans le cadre de l'activité FlyDoc et Esker On Demand.

La structure financière du groupe repose donc principalement sur ses capitaux propres qui s'élèvent à 15 552 K€ au 31/12/2012.

10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

10.1. CAPITAUX DE L'ÉMETTEUR

Les informations concernant les capitaux sont présentées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés, au [paragraphe 20.1. "informations financières historiques : comptes consolidés"](#).

10.2. SOURCE, MONTANTS ET DESCRIPTION DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les informations concernant les flux de trésorerie sont présentées dans le tableau de variation des flux de trésorerie, au paragraphe 20.1.

L'analyse de la variation de la trésorerie au cours de l'exercice est présentée en section 9 ci-dessus.

Au 31 décembre 2012, le groupe dispose d'une trésorerie excédentaire dans ses filiales américaine et anglaise. En ce sens, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar ou à la livre sterling pourrait potentiellement constituer un frein au transfert de fonds des USA et de la Grande-Bretagne vers la France.

Les excédents de trésorerie sont investis dans les principales devises (EUR, USD, GBP, AUD). La société mère supervise les investissements financiers des filiales par consultation directe de leurs soldes bancaires et demande de prévisions de trésorerie.

Les placements effectués par le groupe sont principalement constitués de produits financiers à court terme, à capital garanti, ne présentant aucun risque pour le groupe.

10.3. CONDITIONS D'EMPRUNT ET STRUCTURE DE FINANCEMENT

Comme indiqué dans la section 9 ci-dessus et dans la note 11 de l'annexe aux états financiers consolidés, présentée au paragraphe 20.1. du présent document, les dettes financières constatées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 2 019 K€ et sont exclusivement constituées des éléments suivants :

- avance financière anvar de 455 K€,
- dette financière de 1 425 K€, contrepartie de contrats de locations financement immobilisés au cours de l'exercice et concernant une machine d'impression et deux machines de mise sous plis utilisées dans le cadre de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier,
- emprunt bancaire de 139 K€.

10.4. RESTRICTION À L'UTILISATION DE CAPITAUX

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation des capitaux de la société.

10.5. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES

L'essentiel des investissements est en général financé sur fonds propres.

11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11.1. DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Esker a toujours investi un montant significatif dans son activité de recherche et développement. En 2012, ces dépenses ont représenté près de 10 % du chiffre d'affaires total du groupe. Elles permettent notamment à Esker de conserver son avance technologique qui est le seul véritable moyen de résister face à la concurrence. Au 31 décembre 2012, dans les locaux de Lyon, une équipe de 45 ingénieurs informaticiens développe les logiciels d'Esker. La rédaction de la documentation et le support technique de deuxième niveau sont assurés par 15 autres ingénieurs.

Le tableau suivant récapitule les dépenses R&D en fonction des principales lignes de produits, avant et après immobilisation de certains frais de développement (*les notes 2 et 14 de l'annexe aux comptes consolidés présentée au paragraphe 20.1.* du présent document fournissent des informations complémentaires à ce sujet) :

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Dépenses de R&D de la période	-4 052	-4 318	-3 931
Frais de développement immobilisés	2 384	1 843	1 631
Amortissements des frais de développement immobilisés	-1 394	-1 207	-992
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-3 062	-3 682	-3 295

L'investissement en recherche et développement porte principalement sur les lignes de produits de dématérialisation. L'investissement R&D sur les produits matures de « Host Access » et Fax a en effet été sensiblement réduit au fil du temps.

Les frais de développement immobilisés en 2012 concernent les projets suivants :

- les développements engagés au titre de la version du logiciel DeliveryWare 6.0 lancée fin octobre 2012,
- les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

11.2. BREVET

La technologie de reconnaissance, d'analyse et de routage des documents en fonction de leur contenu, développée par Esker, est protégée depuis 2005 par un brevet accordé par l'USPTO (United State Patent and Trademark Office) sous le numéro : 6 906 817. Cette technologie est au cœur des solutions de dématérialisation de l'entreprise. Esker a déposé trois nouveaux brevets au cours de l'année 2012 auprès de l'USPTO.

11.3. MARQUES

Les marques suivantes ont été déposées par Esker en France et dans d'autres pays du monde :

- | | | |
|--------------|------------|--------------------------------|
| ▪ Esker | ▪ FlyDoc | ▪ General Document Recognition |
| ▪ VSI-FAX | ▪ FaxGate | ▪ Smarterm |
| ▪ Smartmouse | ▪ Tun | ▪ Tun Emul |
| ▪ Tun Kernel | ▪ Tun Mail | ▪ Tun Plus |
| ▪ Tun TCP | ▪ Persona | ▪ Pulse |

12. INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1. SITUATION ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Pour l'ensemble de l'année 2012, le chiffre d'affaires du groupe Esker s'établit à plus de 40 M€. Il affiche une croissance de 6% à taux de change constants et de 11% à taux de change courants. Le groupe Esker réalise ainsi la meilleure année de son histoire.

L'année 2012 est marquée par une très forte accélération de l'adoption du modèle « Cloud » par les entreprises. Cela se traduit par une croissance des solutions « Cloud » de 25% dont 23% par les seuls revenus liés au trafic récurrent transitant par les plateformes de dématérialisation. Elles représentent plus de 55% du chiffre d'affaires du Groupe contre 48% en 2011.

Un strict contrôle des coûts et des investissements combiné à la forte croissance des activités « Cloud » permet de compenser la pression sur la rentabilité liée au recul des ventes de licences traditionnelles.

La trésorerie disponible de 11 393 K€ est en hausse par rapport au 31 décembre 2011 (10 847K€).

12.2 EVOLUTIONS PRÉVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans les années à venir, l'essentiel de la croissance du groupe viendra des solutions "à la demande". L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elles procurent aux clients rendent les solutions "Cloud" de plus en plus populaires. Esker entend jouer un rôle majeur sur le marché de la dématérialisation "à la demande" en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée conséquente. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus complexes et offrira une interface utilisateur simplifiée qui permettra aux clients potentiels d'accéder et de paramétrer la plateforme de manière indépendante.

L'influence de la décroissance des produits historiques (Host Access et Fax) sur le chiffre d'affaires du groupe va mécaniquement continuer de s'estomper et le lancement d'une nouvelle version du produit "Esker DeliveryWare" au cours de l'année 2012 permettra de ralentir la décroissance du chiffre d'affaires licences pour les solutions de dématérialisation.

La proportion importante de chiffre d'affaires récurrent (75 %) permet à l'entreprise d'aborder l'année 2013 sereinement. Le poids de plus en plus important des solutions à la demande permettra de maintenir un bon niveau de croissance sur l'année tout en améliorant encore le résultat opérationnel. Il n'est pas exclu que la société réalise des opérations de croissance externe pour accélérer encore son développement si sa capitalisation boursière venait à s'améliorer.

Le niveau de trésorerie est amplement suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2013, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- **Réaliser des développements pour simplifier l'interface utilisateur des services SaaS** et accélérer l'implémentation des projets en offrant une autonomie complète aux clients.
- **Ouverture des produits de dématérialisation en direction des ERP Microsoft** (Axapta et Navision)
- **Offrir une solution de mobilité (iPhone et iPad)** pour les utilisateurs qui souhaitent approuver leurs factures lorsqu'ils sont en déplacement.
- **Démarrer de nouveaux développements pour faciliter l'échange de documents électroniques entre entreprises** en utilisant la logique des réseaux sociaux.

Les moyens mis à la disposition de ces objectifs sont mesurés de manière à ne pas compromettre la progression de la rentabilité du groupe.

13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

La société ne présente dans le présent document de référence aucune prévision ou estimation de ses bénéfices futurs.

14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

La société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un Conseil de Surveillance.

14.1. INFORMATION CONCERNANT LES MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES							
Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'ESKER S.A.	Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomination d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en :	Adresse professionnelle (fonction principale)
M.C. Bernal	Présidente du Conseil de Surveillance	ESKER SA	Française	Présidente du Conseil de Surveillance	2001	2012	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
		Apellis Pharmaceuticals	Américaine	Administrateur	2010	N/A	201 E. Jefferson Louisville, KY 40202
		GNUBIO	Américaine	Administrateur	2010	N/A	64 Sydney Street, Cambridge, MA 02139
		EXEL INDUSTRIE	Française	Administrateur	2012	2018	54 rue Marcel Paul, 51200 Epervain
K. Beauvillain	Vice Président du Conseil de surveillance	ESKER SA	Française	Vice Président du Conseil de surveillance	1999	2016	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
		ALPHA MOS SA	Française	Administrateur	1998	2013	Toulouse
		OREGE SA	Française	Président du Conseil de surveillance	2008	2013	Jouy en Josas
T. Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	ESKER SA	Française	Membre du Conseil de surveillance	1999	2016	Esker Inc. - 1212 Deming Way, Suite 350 - Madison, WI 53717 - USA
J.M. Bérard	Président du Directoire	ESKER SA	Française	Président du Directoire	2000	2012	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon
E. Olivier	Membre du Directoire	ESKER SA	Française	Membre du Directoire	2003	2012	10 Rue des Emeraudes 69006 Lyon

- **Marie-Claude Bernal** est présidente du conseil de surveillance de la Société Esker depuis 2000. Diplômée d'HEC-JF spécialisation finance et comptabilité (1967), et titulaire d'un MBA de finance et d'informatique de l'Université de Chicago (1971), elle débute sa carrière auprès de la banque de Neufilze et devient ainsi une des premières femmes françaises à diriger une SICAV. En 1977 elle rejoint Wellington Management (Boston USA), une des plus anciennes et des principales sociétés de gestion de placement américaines. Après avoir notamment participé à la création du département international de ce fond d'investissement, elle est nommée Partner en 1994 et poursuit sa collaboration avec cette société jusqu'en 2000. Marie-Claude Bernal est également administratrice de trois sociétés américaines et d'une société française.
- **Kléber Beauvillain** est Vice-président du Conseil de surveillance de la société depuis 2000. Il a été Directeur exécutif de Hewlett Packard France pendant plus de vingt ans, avant d'en devenir le Président du conseil de surveillance. Il est aujourd'hui administrateur de plusieurs sociétés dont le groupe Alpha Mos coté sur la place parisienne.

- **Tom Wolfe**, membre du Conseil de surveillance, est l'ancien dirigeant de Persoft Inc, société acquise par Esker en 1999.

Le parcours et l'expérience professionnelle de Jean-Michel Berard, Président du Directoire et Emmanuel Olivier, Directeur Général, sont présentés au [paragraphe 17.1.](#) du présent document.

Il n'existe aucun lien familial entre les personnes membres du Directoire et du Conseil de surveillance.

A notre connaissance :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'égard des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance au cours des 5 dernières années,
- aucun de ces membres n'a été frappé de faillite, n'a été mis sous séquestre ou en liquidation au cours des 5 dernières années,
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un de ces membres,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

14.2. CONFLITS D'INTÉRÊTS AU NIVEAU DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET LA DIRECTION GÉNÉRALE

A notre connaissance, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de toute personne membre d'un organe de direction ou de surveillance et tout directeur général et leurs intérêts privés et / ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun accord ou arrangement conclu avec les principaux actionnaires, clients ou fournisseurs, en vertu desquels l'une quelconque des personnes visées au [point 14.1](#) a été sélectionnée en tant que membre d'une organisation d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

La société a mis en place des règles de restriction ou d'interdiction d'intervention sur des opérations sur ses titres à l'égard des membres du conseil de surveillance, du directoire et des responsables disposant d'informations non encore rendues publiques. Ces personnes sont informées sur l'ouverture et la fermeture de la fenêtre d'interdiction.

15. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1 RÉMUNÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2012 (base brute)	Nature de la rémunération versée en 2012			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdte du Conseil de surveillance	Esker	36 000 €	30 000 €			6 000 €
Kleber Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker	21 000 €	15 000 €			6 000 €
Tom Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker Inc.	21 000 €	15 000 €			6 000 €
TOTAL			78 000 €	60 000 €	0 €	0 €	18 000 €

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de Surveillance en date du 15/10/2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en assemblée générale annuelle et réparti par le Conseil de Surveillance entre ses membres.

A titre d'information, présentation comparative des rémunérations de l'exercice précédent :

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2011 (base brute)	Nature de la rémunération versée en 2011			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdte du Conseil de surveillance	Esker	34 000 €	30 000 €			4 000 €
Kleber Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de surveillance	Esker	19 000 €	15 000 €			4 000 €
Tom Wolfe	Membre du Conseil de surveillance	Esker Inc.	19 000 €	15 000 €			4 000 €
TOTAL			72 000 €	60 000 €	0 €	0 €	12 000 €

15.2 RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

	2012		2011	
En €	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire				
Rémunération fixe	160 000	160 000	146 000	146 000
Rémunération variable	94 029	123 024	133 024	120 000
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	5 112	5 112	4 087	4 087
TOTAL	259 141	288 136	283 111	270 087
M. Emmanuel Olivier, directeur général, membre du Directoire				
Rémunération fixe	127 600	127 600	119 000	119 000
Rémunération variable	79 665	45 486	53 217	97 603
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	5 866	5 866	4 536	4 536
TOTAL	213 131	178 972	176 753	221 139

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de surveillance du 21 mars 2013.

Depuis 2007 la rémunération versée au Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2012.

De même, la rémunération versée à M. Emmanuel Olivier en 2012 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2011. La part variable portant sur les réalisations des objectifs définis au titre de l'exercice 2012 n'a pas été payée sur 2012, mais fait néanmoins l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2012.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Bérard et Olivier.

Le tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

En €	2012	2011
M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	259 141	283 111
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	28 367	3 726
TOTAL	287 508	286 837
M. Emmanuel Olivier, directeur général, membre du Directoire		
Rémunération due au titre de l'exercice	213 131	176 753
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	14 183	3 726
TOTAL	227 314	180 479

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR LA SOCIÉTÉ ESKER SA ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE

Au cours de l'exercice 2012, le Directoire de la société Esker SA en date du 1er octobre 2012 a attribué à M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire, 8 000 options de souscription d'actions. Ces options ont une échéance au 1er octobre 2022 et ont un prix d'émission de 9,44 €.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT DURANT L'EXERCICE À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au cours de l'exercice 2012, le Directoire de la société Esker SA en date du 10 avril 2012 a attribué 10 000 actions gratuites à M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et 5 000 actions gratuites à M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire.

L'attribution d'actions gratuites aux membres du Directoire n'est soumise à aucune condition de performance.

La valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés est définie sur la base des hypothèses suivantes :

Date d'attribution des actions gratuites	Cours de l'action à la date d'attribution	Période d'acquisition	Probabilité d'atteindre la condition de présence à l'issue de la période d'acquisition
12/09/2011	5,44	2 ans	91,58%
10/04/2012	8,26	2 ans	91,58%

ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE POUR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Néant.

HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS ET DES BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Les options de souscription d'actions (OS) et les bons de souscription d'actions (BSA) pouvant encore être exercées, qui ont été consenties aux membres du Conseil de Surveillance et à Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, au cours des années précédentes, sont les suivantes :

N° plan	B	10	10	11	11	13
Options de souscription (OS) ou bons de souscription (BSA)	OA	OS	OS	OS	OS	OS
Date d'assemblée	23/06/04	22/06/05	22/06/05	26/06/08	26/06/08	14/06/12
Date du Directoire	30/06/04	09/01/06	02/01/07	08/07/08	03/04/09	01/10/12
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées en vertu de l'AGM	200 000	350 000		200 000		200 000
Nombre maximum d'options pouvant être attribuées dans l'année 2011 en tenant compte des attributions déjà effectuées	0	0		0		200 000
Nombre total d'options attribuées sur l'année 2012	0	0		0		56 000
Nombre total d'options pouvant être attribuées au 31 décembre 2012	0	0		0		144 000
Nombre options attribuées aux mandataires sociaux						
Marie-Claude Bernal	10 000	0	0	0	0	0
Kleber Beauvillain	10 000	0	0	0	0	0
Emmanuel Olivier	36 000	45 500	7 500	7 500	3 750	8 000
Point de départ d'exercice des options	30/06/05	09/01/10	02/01/11	08/07/12	03/04/13	01/10/16
Date d'expiration	29/06/14	08/01/16	01/01/17	07/07/18	02/04/19	30/09/22
Prix de souscription ou d'achat	3,88	4,96	7,21	4,07	2,74	9,44

Le prix d'exercice correspond à la moyenne des vingt derniers cours de bourse et est validé par le Directoire.

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX DIX PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS

	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13
Options consenties durant l'exercice	62 500	5,44	Néant	Néant	62 500	48 000
Options levées durant l'exercice	5 182	5,06	4 836	346	Néant	Néant

En 2012, le Directoire a décidé lors de la réunion du 10 avril d'attribuer gratuitement 28 500 actions et 19 750 options de souscription d'actions de la société et lors de la réunion du 1er octobre d'attribuer 56 000 options de souscription d'actions de la société comme décrit dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 14 juin 2012 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 24 000 €.

Par ailleurs, le Directoire lors de sa réunion du 21 mars 2013 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2013 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000 €.

Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du conseil de surveillance du 10 décembre 2010.

OPÉRATIONS SUR TITRES RÉALISÉES PAR LES DIRIGEANTS AU SENS DE L'ARTICLE L.621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER

Néant

16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1. DATE D'EXPIRATION DU MANDAT

Les dates d'expiration des mandats des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont indiquées au [paragraphe 14.1.](#) présenté ci-dessus.

16.2. CONTRATS DE SERVICE LIANT LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Il n'existe pas de contrats de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à la Société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

16.3. COMITÉ D'AUDIT ET DE RÉMUNÉRATION

Le comité d'audit est composé de 2 membres du Conseil de Surveillance : Mme Bernal et M. Beauvillain. Il s'est réuni 2 fois au cours de l'exercice 2012, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

Le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de surveillance. Il s'est réuni deux fois en 2012, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

16.4. INFORMATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DU DIRECTOIRE

Le Directoire se compose de deux membres, élus par le Conseil de Surveillance pour une durée de deux ans :

- **Jean Michel BERARD** (Président du Directoire), nommé par le Conseil de Surveillance du 31 août 1999, puis renouvelé par les Conseils de Surveillance du 18 juin 2000, 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009 et du 10 juin 2011,
- **Emmanuel OLIVIER**, nommé par le Conseil de Surveillance du 27 janvier 2003 puis renouvelé par les Conseils de Surveillance du 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009 et du 10 juin 2011.

Au cours de l'exercice 2012, le Directoire s'est réuni 6 fois au siège social de la société. Le taux de présence à ces réunions a été de 100%.

17. SALARIÉS

17.1. EFFECTIFS ET INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

L'équipe dirigeante d'Esker s'est progressivement structurée autour de Jean-Michel Bérard l'un des fondateurs de l'entreprise. Elle est constituée de 8 personnes :



Jean-Michel Bérard

51 ans, Président du Directoire

Il obtient en 1984 son diplôme d'Ingénieur en informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Cofondateur d'Esker, il est dans un premier temps responsable de la Recherche et Développement. Il assume désormais les responsabilités de Président du Directoire. Jean-Michel supervise tout particulièrement la stratégie ainsi que l'ensemble des équipes Corporate du groupe (R&D, Marketing et Informatique). En 2000, Jean-Michel a reçu le Grand Prix de l'Entrepreneur pour la France et la région Rhône Alpes.



Emmanuel Olivier

45 ans, Directeur Général et Membre du Directoire

Il est diplômé de l'ESC Nice – Sophia Antipolis et titulaire du diplôme américain d'expert comptable (Certified Public Accountant). Avant de rejoindre Esker en septembre 1999, il occupe le poste de Manager chez Ernst & Young pendant 7 années, dont deux à Philadelphie en Pennsylvanie (USA). Emmanuel cumule actuellement les responsabilités de Directeur financier et de Directeur Général, où il supervise et coordonne l'activité des services financiers du Groupe, et l'activité des filiales. Il est également responsable de la communication financière d'Esker.



Jean-Jacques Bérard

47 ans, Vice-président Recherche & Développement et Membre invité du Directoire

Il obtient en 1988 le diplôme d'Ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupe le poste de directeur de l'équipe de Recherche & Développement chez Andersen Consulting. Il rejoint Esker en 1995, où il occupe le poste de Responsable de Projet, puis devient Directeur de la Recherche et du Développement en novembre 1997. En juin 1998, il est nommé Vice-président Recherche & Développement. Sa mission consiste à mettre en œuvre la stratégie produit et à superviser la planification et le développement des produits.



Eric Bussy

38 ans, Directeur du Marketing et du "Product Management" et membre invité du Directoire

Eric Bussy est diplômé de l'ESC IDRAC Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupe le poste Chef de produit international pendant 3 ans chez France Air et Melink Corp à Cincinnati (USA). Responsable du marketing opérationnel pour le compte de Seal's et Cdtel pendant 2 ans, il rejoint Esker en 2002 et assume actuellement les responsabilités de Directeur Marketing et Communication. Eric assume également depuis janvier 2005 la responsabilité du Product Management pour l'ensemble des solutions développées par Esker.

**Anne Grand-Clément,**

43 ans, Directrice Services Professionnels et Support Monde et membre Invité du Directoire

Titulaire de trois licences (AES, MASS et LEA), Anne Grand-Clément obtient son diplôme de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) en 1991. Anne entre chez Andersen Consulting en 1991, où elle est consultante au sein de la division Editique jusqu'en 1995. Responsable Grands Comptes de 1996 à 2000 chez Cincom, elle rejoint Esker en 2000, où elle occupe le poste de Responsable des Services Professionnels France, avant de prendre la responsabilité du Support Technique Europe. Anne est depuis 2007 Directrice des Services Professionnels et Support Monde.

**Steve Smith**

51 ans, Directeur des Ventes & du Marketing Amériques et membre invité du Directoire

Steve Smith a rejoint Esker en 2003 en tant que directeur des ventes DeliveryWare. Il est aujourd'hui responsable des ventes directes et indirectes pour les produits Esker DeliveryWare, Esker on Demand et Esker Fax. Titulaire d'un Bachelor's degree en Marketing et Finance de l'Université du Wisconsin, Steve a travaillé 2 années pour Pitney Bowes et 17 ans pour la société Equitrac en tant que responsable des ventes pour le monde.

**Eric Thomas,**

46 ans, Directeur International des Alliances Stratégiques et du Développement commercial et membre Invité du Directoire

Eric Thomas a rejoint Esker en septembre 1997. Directeur de la filiale France puis Europe du Sud pendant 3 ans, il a ensuite pris la direction des Alliances Stratégiques et du "Business Development" en 2001. Il a activement participé au démarrage et au succès des services "à la demande" d'Esker (FlyDoc et Esker on Demand). Après des études de commerce aux USA (BA), Eric a travaillé pour France Telecom EGT où pendant 7 ans, il a occupé avec succès différents postes dans la fonction d'encadrement des forces de ventes.

**Renée Thomas**

45 ans, Directrice du Marketing Opérationnel Amériques et membre Invité du Directoire

Renée Thomas rejoint Esker en 1998 et devient Directrice du Marketing Opérationnel Amériques en 2001. Renée supervise la stratégie de génération et de qualification des prospects, le développement de la clientèle existante, le service clients et les relations avec la presse et les analystes marché aux Etats-Unis. Titulaire d'un Bachelor's Degree en Communication de l'Université du Missouri et d'un Master's Degree de l'Université de Caroline du Sud obtenu en 2000, Renée a travaillé pour la société Westinghouse en tant que responsable de la communication interne pour l'un des départements du groupe.

LE PERSONNEL D'ESKER

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2012	152	5	12	15	17	80	281
Effectif au 31/12/2011	143	4	13	15	18	78	271
Effectif au 31/12/2010	133	4	12	15	22	72	258

17.2. STOCK OPTIONS ET / OU AUTRES AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La participation détenue par les membres du Conseil de surveillance et du Directoire dans le capital social est présentée dans la [section 18](#) du présent document de référence, et les options existantes sur ces actions sont présentées en [section 15](#).

Ces informations sont également complétées par le rapport spécial sur les options établi par le Directoire conformément à l'article L.225-184 du Code de Commerce, en [annexes 2 et 3](#) du présent document de référence.

POLITIQUE D'ATTRIBUTION DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS ET AUTRES ACCORDS PRÉVOYANT UNE PARTICIPATION AU CAPITAL

La politique d'Esker est de fidéliser les salariés du groupe en leur attribuant des stocks options, sous condition d'une ancienneté minimum de 6 mois à la date d'attribution. Le nombre de stock-options dépend de la fonction occupée par le salarié au sein du groupe.

Les salariés ont également accès au capital de l'entreprise dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise "Eske" géré par la société. La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du code de commerce, dans le cadre d'une gestion collective (Plan d'Epargne Entreprise, FCPE) s'élève à 0,98 % au 31 décembre 2012.

Un plan d'attribution gratuite d'actions a également été approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 10 juin 2011. L'objet de ce plan est d'octroyer à certains membres du personnel salarié de la Société et à certains Dirigeants de la Société, une participation dans la Société permettant ainsi de renforcer la capacité de la Société ou des Sociétés Liées, à conserver leurs meilleurs collaborateurs.

Enfin, dans le cadre d'opérations particulières, la société a également donné la possibilité aux membres du Conseil de surveillance, membres du Directoire et à certains salariés de prendre part au capital de la société en leur attribuant des bons de souscription d'actions.

L'information détaillée concernant ces opérations est donnée au [paragraphe 21.1.6.](#) du présent document.

17.3. ACCORD DE PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT

ACCORD D'INTÉRESSEMENT

Un accord d'intéressement a été signé en date du 21 juin 2011.

La durée de cet accord est de 3 ans à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2011. Tous les salariés des établissements français en bénéficient à condition d'avoir au moins trois mois d'ancienneté dans la société au cours de la période de référence. La base de calcul est le résultat annuel consolidé du groupe. Les salariés peuvent percevoir directement leur intéressement ou verser son montant sur différents supports au sein d'un Plan d'Epargne d'Entreprise (PEE). Le tableau suivant, indique les sommes acquises par les salariés français au titre de l'intéressement depuis 2006.

	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Intéressement (en milliers d'euros)	740	682	312	152	0	0
Pourcentage de la masse salariale	10,00 %	8,52%	4,30%	2,56%	0	0

ACCORD DE PARTICIPATION

Un accord de participation a été signé le 10 mars 1998 avec application à l'exercice clos le 31/12/1997. Cet accord conclu pour une durée d'un an est reconduit tacitement chaque année sauf dénonciation effectuée par l'une ou l'autre des parties contractantes 6 mois au moins avant la date de son échéance normale.

Selon les termes de cet accord, la réserve spéciale de participation est calculée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Elle est attribuée aux membres du personnel comptant au moins six mois d'ancienneté dans l'entreprise, et répartie entre les salariés bénéficiaires pour moitié de façon égalitaire et pour moitié proportionnellement aux salaires perçus par chacun d'eux au cours de l'exercice de référence.

Aucune somme n'a été versée au titre de la participation entre 1999 et 2012.

18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/12/2012

Actionnaires	Statut	au 31/12/12			au 31/12/11			au 31/12/10		
		Nbre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nbre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nbre de titres	% du capital	% des droits de vote
Jean-Michel Bérard	Nominatif	387 306	8,2%	14,0%	377 306	8,2%	14,3%	366 755	8,1%	13,4%
Thomas Wolfe	Nominatif	270 895	5,8%	10,0%	270 895	5,9%	10,3%	270 895	6,0%	10,6%
Marie-Claude Bernal	Nominatif	13 769	0,3%	0,3%	3 769	0,1%	0,1%	3 769	0,1%	0,1%
Emmanuel Olivier	Nominatif	31 000	0,7%	0,8%	20 000	0,4%	0,4%	10 000	0,2%	0,2%
Kleber Beauvillain	Nominatif	100	0,0%	0,0%	100	0,0%	0,0%	100	0,0%	0,0%
TOTAL EQUIPE DIRIGEANTE		703 070	14,9%	25,1%	672 070	14,4%	25,1%	651 519	14,4%	24,3%
Odyssée Venture	Porteur	629 184	13,4%	11,7%	586 501	12,8%	11,1%	539 978	12,0%	10,6%
Auto détention	Porteur	122 410	2,6%		49 709	1,1%		55 516	1,2%	
Autres nominatifs	Nominatif	237 271	5,0%	7,2%	211 184	4,6%	5,9%	154 626	3,4%	4,1%
Public	Porteur	3 014 812	64,1%	55,9%	3 062 193	66,8%	58,0%	3 112 836	69,0%	60,9%
TOTAL		4 706 747	100,0%	100,0%	4 581 657	100,0%	100,0%	4 514 475	100,0%	100,0%

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient directement, indirectement ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote à la date du 31 décembre 2012.

Il existe des droits de vote double pour les actionnaires détenant des actions au nominatif depuis plus de deux ans. Enfin, il n'existe pas non plus de pactes d'actionnaires à la connaissance de la société.

DÉCLARATIONS DE FRANCHISSEMENTS DE SEUILS (ARTICLE L. 233-7 DU CODE DE COMMERCE) INTERVENUS AU COURS DES 3 DERNIERS EXERCICES

31 mars 2011 (date de régularisation)

La société ODYSSEE VENTURE SAS (26 rue de Berri – 75008 Paris) a déclaré que le 31 mars 2011, à la suite de l'acquisition d'actions sur un marché réglementé, elle avait franchi en hausse le seuil de 10 % des droits de vote de Esker et détenait au travers des FCPI gérés par elle, 540.272 actions et droits de vote Esker, représentant 11,97 % du capital et 10,57 % des droits de vote existants selon la répartition détaillée ci-après :

	Actions et droits de vote	% capital	% droit de vote
Boursinnovation	267 577	5,93%	5,23%
Boursinnovation 3	29 000	0,64%	0,57%
Capital Innovation	52 358	1,16%	1,02%
Capital Proximité	38 611	0,86%	0,76%
Capital Proximité 2	147 396	3,26%	2,88%
Odyssee Innovation 2	5 330	0,12%	0,10%
TOTAL	540 272	11,97%	10,57%

19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTES

La description des transactions réalisées avec des parties liées est présentée dans la [note 20](#) de l'annexe aux comptes consolidés insérée en [section 20](#) du présent document.

Une description des relations commerciales entretenues par les sociétés du groupe est présentée dans la [section 7](#) du présent document de référence.

Par ailleurs, les conventions réglementées susceptibles d'entrer dans le champ d'application de l'article L 225-86 du Code de commerce sont présentées dans le rapport spécial établi par les commissaires aux comptes et présenté au [paragraphe 19.1.](#) ci-après.

19.1. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Convention avec la société ESKER Italia Srl

Membre du directoire concerné : Jean-Michel BERARD

Nature et objet : Abandon de créance au profit de la société ESKER Italia SRL.

Modalités : Votre société a consenti un abandon de créance au profit de la société Esker Italia SRL en date du 31 décembre 2012 à hauteur des pertes générées au titre de l'exercice en vue de rétablir la situation nette de la société.

L'abandon de créances a été comptabilisé en charges financières pour un montant de 658 173,08 €.

Convention avec la société ESKER Iberica SL

Membres du directoire concernés : Jean-Michel BERARD et Emmanuel OLIVIER

Nature et objet : Octroi d'un nouveau prêt participatif au profit de la société ESKER Iberica SL.

Modalités : En complément d'un premier prêt participatif accordé à la clôture 2009, à la clôture 2010 et à la clôture 2011, votre société a octroyé un prêt participatif à la société Esker Iberica SL en date du 31 décembre 2012, à hauteur des pertes générées au titre de l'exercice en vue de rétablir la situation nette de la société, soit 408 567,85 €. Le montant total du prêt participatif au 31 décembre 2012 s'élève ainsi à 1 165 224,03 €.

Les conditions de rémunération du prêt participatif sont identiques à celles fixées pour les précédents prêts, à savoir :

- rémunération au taux minimum de 1% si le résultat opérationnel courant de la société Esker Iberica est inférieur à 80 000 €,
- au taux Euribor +1% si le résultat opérationnel courant est compris entre 80 000 € et 100 000 €,
- au taux Euribor +2% si le résultat opérationnel courant est compris entre 100 000 € et 140 000 €,
- au taux Euribor +3% si le résultat opérationnel courant est compris entre 140 000 € et 180 000 €,
- au taux Euribor +4% si le résultat opérationnel courant est supérieur à 180 000 €.

Le produit d'intérêt comptabilisé, sur l'exercice 2012, au titre des prêts participatifs s'élève à 7 567 €.

Membres du directoire concernés : Jean-Michel Bérard, Emmanuel Olivier

Nature et objet : Abandon de créances au profit de la société Esker Iberica SL.

Modalités : Votre société a consenti un abandon de créances au profit de la société Esker Iberica SL en date du 31 décembre 2012 représentant la totalité du prêt participatif octroyé au 31 décembre 2012.

L'abandon de créances a été comptabilisé en charges pour un montant de 1 165 224,03 €.

Convention avec la société ESKER GmbH

Membre du directoire concerné : Jean-Michel BERARD

Nature et objet : Abandon de créances au profit de la société ESKER GmbH.

Modalités : Votre société a consenti un abandon de créances au profit de la société Esker GmbH en date du 31 décembre 2012, en vue de rétablir partiellement la situation nette de la société Esker GmbH.

L'abandon de créances a été comptabilisé en charges financières pour un montant de 885 260 €.

Convention avec la société ESKER Document Automation Asia Pte Ltd

Membre du directoire concerné : Jean-Michel BERARD

Nature et objet : Abandon de créances au profit de la société ESKER Document Automation Asia Pte Ltd.

Modalités : Votre société a consenti un abandon de créances au profit de la société Esker Document Automation Asia Pte Ltd en date du 31 décembre 2012 en vue de rétablir partiellement la situation nette de la société Esker Document Automation Asia Pte Ltd.

L'abandon de créances a été comptabilisé en charges financières pour un montant de 226 446,49 €.

Convention avec la société ESKER Document Automation (M) Sdn Bhd

Membre du directoire concerné : Jean-Michel BERARD

Nature et objet : Abandon de créances au profit de la société ESKER Document Automation (M) Sdn Bhd.

Modalités : Votre société a consenti un abandon de créances au profit de la société Esker Document Automation (M) Sdn Bhd en date du 31 décembre 2012 en vue de rétablir partiellement la situation nette de la société Esker Document Automation (M) Sdn Bhd.

L'abandon de créances a été comptabilisé en charges pour un montant de 116 381,44 € correspondant à des créances rattachées à des participations à hauteur de 53 706,40 € et au compte courant à hauteur de 62 675,04 €.

Convention avec la société Esker Solutions Canada Inc.

Membre du directoire concerné : Jean-Michel Bérard

Nature et objet : Avance de fonds au profit de Esker Solution Canada Inc.

Modalités : Votre société a consenti une avance financière à Esker Solution Canada Inc., inscrite en compte courant. Celle-ci est rémunérée au taux maximum des intérêts déductibles.

Le solde de cette avance s'élevait à 17 800,73 € au 31 décembre 2012 et a été rémunérée au taux de 3,49 %, soit un produit financier de 248,92 € pour l'exercice.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention avec la société ESKER GmbH

Membre du directoire concerné : Jean-Michel Bérard

Nature et objet : Avance de fonds non rémunérée à la société ESKER GmbH.

Modalités : Le solde de cette avance, inscrite en créances rattachées à des participations, s'élevait au 31 décembre 2012 à 1 001 643,15 €.

Convention avec la société ESKER Inc

Membre du directoire concerné : Jean-Michel Bérard

Nature et objet : Avance de fonds non rémunérée à ESKER Inc.

Modalités : Le solde cette avance, inscrite en créances rattachées à des participations, a été intégralement remboursée à la société ESKER SA pour un montant total de 1 415 382,92 €.

Convention avec la société ESKER Australie

Membre du directoire concerné : Jean-Michel Bérard

Nature et objet : Avance de fonds non rémunérée à ESKER Australie.

Modalités : Le solde de cette avance, inscrite en créances rattachées à des participations, s'élevait au 31 décembre 2012 à 4 302 322,38 €.

Convention avec la société ESKER Document Automation Asia Pte Ltd

Membre du directoire concerné : Jean-Michel Bérard

Nature et objet : Avance de fonds partiellement non rémunérée à ESKER Document Automation Asia Pte Ltd.

Modalités : Le solde de cette avance s'élevait avant abandon de créances à 1 295 002,13 € au 31 décembre 2012, dont 689 259,5 € en créances rattachées à des participations et 605 742,63 € en compte courant. Après abandon de créances, le solde de l'avance s'élevait à 1 068 556,64 €.

La partie inscrite en compte courant a été rémunérée au taux maximum des intérêts déductibles, soit 3,49%. Le produit financier au titre de l'exercice 2012 s'est élevé à 17 105,08 €.

Convention avec la société ESKER Document Automation (M) Sdn Bhd

Membres du directoire concernés : Jean-Michel BERARD

Nature et objet : Avance de fonds au profit de la société ESKER Document Automation (M) Sdn Bhd.

Modalités : Le solde de cette avance au 31 décembre 2012 s'élevait à 62 675,04 € avant abandon de créances.

L'avance financière consentie à Esker Document Automation (M) Sdn Bhd et inscrite en compte courant a été rémunérée au taux maximum des intérêts déductibles, soit 3,49%. Le produit financier au titre de l'exercice 2012 s'est élevé à 658,79 €.

Villeurbanne, le 29 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY.
Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIÉS
Nathalie LORENZO CASQUET

19.2. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES NOUVELLES CONCLUES DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucune convention réglementée nouvelle n'a été conclue depuis la clôture de l'exercice 2012.

20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1. INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES : ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Ecarts d'acquisition		0	0
Immobilisations incorporelles	2	5 521	4 501
Immobilisations corporelles	3/4	2 835	2 769
Immobilisations financières		408	397
Actif immobilisé		8 764	7 667
Stocks		100	89
Créances clients		10 058	9 628
Impôts différés actifs		1 298	1 552
Autres créances et comptes de régularisation	5	1 509	1 402
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	6	11 393	10 847
Actif circulant		24 358	23 518
TOTAL ACTIF		33 122	31 185

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2012	31/12/2011
Capital social		9 413	9 163
Primes d'émission		17 040	16 842
Résultat consolidé		3 001	2 640
Réserves consolidées		-13 902	-15 250
Capitaux propres	7	15 552	13 395
<i>Dont Part du groupe</i>		<i>15 552</i>	<i>13 395</i>
<i>Dont Intérêts minoritaires</i>		<i>0</i>	<i>0</i>
Provisions pour risques et charges	10	375	248
Emprunts et dettes financières	11	2 019	2 321
Dettes fournisseurs		2 714	2 743
Dettes fiscales et sociales		5 222	5 077
Impôts différés passifs		60	95
Autres dettes et comptes de régularisation	12	7 180	7 306
Dettes		17 195	17 542
TOTAL PASSIF		33 122	31 185

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Note	31/12/12	% CA	31/12/11	% CA
Chiffre d'affaires		40 260	100,0%	36 278	100,0%
Production immobilisée		2 384	5,9%	1 843	5,1%
Autres produits d'exploitation		353	0,9%	405	1,1%
Achats consommés		-1 009	-2,5%	-1 116	-3,1%
Variations de stocks		10	0,0%	7	0,0%
Autres charges d'exploitation		-11 917	-29,6%	-10 278	-28,3%
Charges de personnel		-22 527	-56,0%	-20 474	-56,4%
Impôts et taxes		-725	-1,8%	-582	-1,6%
Dotations nettes aux amortissements		-2 372	-5,9%	-2 230	-6,1%
Dotations nettes aux provisions		-192	-0,5%	-43	-0,1%
Résultat d'exploitation		4 265	10,6%	3 810	10,5%
Résultat financier		38	0,1%	96	0,3%
Résultat courant des entreprises intégrées		4 303	10,7%	3 906	10,8%
Résultat exceptionnel		-16	0,0%	-209	-0,6%
Impôts sur les résultats		-1 286	-3,2%	-1 057	-2,9%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		0	0,0%	0	0,0%
Résultat net		3 001	7,5%	2 640	7,3%
Résultat par action en euros		0,64		0,58	
Résultat dilué par action en euros		0,60		0,55	

TABLEAU DE VARIATION DE CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Capitaux Propres
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010	9 029	17 278	-330	1 882	-17 025	10 834
Résultat reporté à nouveau				-1 517	1 517	0
Résultat de l'exercice				2 640		2 640
Variation des écarts de conversion			216			216
Options de souscription d'actions	134	36				170
Actions propres						0
Dividendes				-365		-365
Autres mouvements		-472			372	-100
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2011	9 163	16 842	-114	2 640	-15 136	13 395
Résultat reporté à nouveau				-2 090	2 090	0
Résultat de l'exercice				3 001		3 001
Variation des écarts de conversion			104			104
Options de souscription d'actions	250	198				448
Actions propres					-625	-625
Dividendes				-550		-550
Autres mouvements					-221	-221
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2012	9 413	17 040	-10	3 001	-13 892	15 552

TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net consolidé	3 001	2 640
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité:		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 501	2 244
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	159	66
Produits de cession d'éléments d'actif	-90	-18
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	5 571	4 933
Charges d'impôts	1 287	1 057
Impôts payés	-1 367	-544
Intérêts payés et reçus	66	42
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	-556	-518
FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE	5 001	4 970
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-3 606	-2 520
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	90	18
Augmentation, diminution des immobilisations financières	-11	-116
Investissement dans une entreprise associée		
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	-3 527	-2 618
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-550	-365
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	447	68
(Augmentation) Diminution des actions propres		
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-826	-955
Augmentation des dettes financières	48	224
FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	-881	-1 028
VARIATION DE TRESORERIE	593	1 324
Incidence des variations de taux de change	-47	310
Trésorerie à l'ouverture	10 847	9 213
Trésorerie à la clôture	11 393	10 847

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du groupe Esker au 31 décembre 2012 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 21 mars 2013.

1. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation**Principes et méthodes comptables**

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Périmètre et critères de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le groupe Esker, mais sur lesquelles le groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en [section 2](#) de la présente annexe.

Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euros sont convertis au cours moyen de change de la période ; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour :

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (*Notes 2 et 3*)
- le calcul des impôts différés (*Note 18*)
- l'évaluation des engagements de retraite (*Note 10*)
- l'évaluation des provisions (*Note 10*)

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Goodwill (écart d'acquisition)

Tous les éléments identifiables d'actif acquis et d'éléments de passif acquis ou éventuels sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du transfert de contrôle au profit du groupe (date d'acquisition), indépendamment de la prise en compte de tout intérêt minoritaire.

Le coût d'un regroupement d'entreprises est égal au prix d'acquisition, augmenté des coûts directement attribuables à l'acquisition. Tout excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis, du passif et des passifs éventuels comptabilisés, est inscrit à l'actif en écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et font l'objet d'un amortissement selon un plan préalablement défini, sur une durée déterminée en fonction des objectifs retenus lors de l'acquisition. Cette durée n'excède pas 10 ans. Par ailleurs, si les objectifs retenus lors de l'acquisition viennent à être sensiblement modifiés, un amortissement exceptionnel ou une modification du plan d'amortissement est comptabilisé au-delà des amortissements pratiqués.

Immobilisations incorporelles

■ FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets
- **les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, soit 5 ans.

Immobilisations corporelles

■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Installations générales..... de 5 à 8 ans
- Matériel de transport..... de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique de 2,5 à 8 ans
- Mobilier..... 5 ans

■ CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

Actions propres

Les actions de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

Avantages au personnel

■ PLANS DE RETRAITE

Dans la plupart des filiales, le groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

■ AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite...). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit d'impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en "autres produits d'exploitation".

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

2. Périmètre de consolidation

Les variations de périmètre constatées sur la période s'analysent de la manière suivante :

La société Esker SA a créé la société Esker Solution Canada Inc. en date du 22 juin 2012, qu'elle détient à 100 % pour une valeur de 1 dollar canadien. La création de cette société sur les comptes clos au 31 décembre 2012 est une perte de 66 K€ compte tenue de la faible activité sur la période.

Sociétés	Sièges	2012		2011		Méthode de consolidation ⁽¹⁾
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
ESKER	Lyon (France)	Société consolidante				
ESKER GmbH	Munich (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Iberica Sl	Madrid (Espagne)	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%	I. G.
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%			I. G.

(1) I.G. : Intégration Globale

3. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

NOTE 1 : Informations sectorielles

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS ET SERVICES

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Vente de logiciels	4 435	4 805
Vente de cartes fax	691	936
Contrats de maintenance et mise à jour	9 508	8 958
Prestations de services	6 447	6 369
Trafic	19 180	15 210
CHIFFRE D'AFFAIRES	40 260	36 278

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX ZONES GÉOGRAPHIQUES

Au 31 décembre 2012 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffre d'affaires externe	13 426	2 231	2 601	2 463	3 031	16 508	40 260
Immobilisations corporelles et incorporelles	7 658	5	42	106	125	420	8 356

Au 31 décembre 2011 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffre d'affaires externe	12 241	1 931	2 464	2 230	2 368	15 044	36 278
Immobilisations corporelles et incorporelles	6 598	2	72	53	47	498	7 270

■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX CLIENTS

Sur l'exercice 2012, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 1,9 % du chiffre d'affaires total du groupe.

Sur l'exercice 2011, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 2,5 % du chiffre d'affaires total du groupe.

NOTE 2 : Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2012			31/12/2011
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Logiciels et autres	975	858	117	88
Frais de développement	10 269	5 638	4 631	4 036
Immobilisations incorporelles en-cours	773		773	378
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 017	6 496	5 521	4 501

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité "On Demand" de l'ensemble de nos solutions.

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2012

Au 31/12/2012 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Transfert	Effet Change	Clôture
Logiciels et autres	918	69	-4		-8	1155
Frais de développement	8 280	0		1 989		10 269
Immobilisations incorporelles en-cours	378	2 384		-1 989		773
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES	9 576	2 453	-4	0	-8	12 017
Logiciels et autres	830	38	-4		-6	858
Frais de développement	4 245	1 393				5 638
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	5 075	1 431	-4	0	-6	6 496
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	4 501	1 022	0	0	-2	5 521

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et portent notamment sur :

- les développements engagés au titre de la version du logiciel DeliveryWare 6.0 lancée fin octobre 2012,
- les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Au 31/12/2011 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Transfert	Effet Change	Clôture
Logiciels et autres	893	18	-6		13	918
Frais de développement	6 319	1 470		491		8 280
Immobilisations incorporelles en-cours	496	373		-491		378
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES	7 708	1 861	-6	0	13	9 576
Logiciels et autres	779	44	-5		12	830
Frais de développement	3 037	1 208				4 245
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	3 816	1 252	-5	0	12	5 075
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	3 892	609	-1	0	1	4 501

NOTE 3 : Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2012			31/12/2011
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Matériel de bureau informatique	2 457	1 948	509	495
Installations et agencements	967	548	419	400
Matériel et outillage	3 940	2 150	1 790	1 726
Matériel de transport	65	42	23	32
Mobilier	404	310	94	115
Immobilisations en cours				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 833	4 998	2 835	2 769

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2012

Au 31/12/2012 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Transfert	Effet Change	Clôture
Matériel de bureau informatique	2 406	279	-190		-38	2 457
Installations et agencements	846	242	-116	-4	-1	967
Matériel et outillage	3 590	634	-284			3 940
Matériel de transport	67		-2			65
Mobilier	412	14	-21	4	-5	404
Immobilisations en cours						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES	7 321	1 169	(613)		(44)	7 833
Matériel de bureau informatique	1 911	262	-190		-35	1 948
Installations et agencements	446	135	-31	-1	-1	548
Matériel et outillage	1 864	496	-211		1	2 150
Matériel de transport	34	10	-2			42
Mobilier	297	37	-21	1	-4	310
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	4 552	940	-455		-39	4 998
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	2 769	229	-158		-5	2 835

Les principales variations de la période concernent le matériel nécessaire à l'activité des usines courrier du Groupe (dont l'acquisition d'une machine de mise sous pli de 471 K€ en location financement pour la France).

■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2011

Au 31/12/2011 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Transfert	Effet Change	Clôture
Matériel de bureau informatique	2 042	365	-54	11	42	2 406
Installations et agencements	693	181	-113	80	5	846
Matériel et outillage	2 505	1 074			11	3 590
Matériel de transport	47	42	-22			67
Mobilier	328	72	-7	7	12	412
Immobilisations en cours	98			-98		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES	5 713	1 734	(196)		70	7 321
Matériel de bureau informatique	1 678	254	-52		31	1 911
Installations et agencements	430	108	-94		2	446
Matériel et outillage	1 282	572			10	1 864
Matériel de transport	47	8	-21			34
Mobilier	259	37	-7		8	297
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	3 696	979	-174		51	4 552
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	2 017	755	-22		19	2 769

NOTE 4 : Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Au 31 décembre 2010	2 235	-1 192	1 043
Augmentation	1 074	-523	551
Diminution	0	0	0
Ecart de conversion	3	-4	-1
Au 31 décembre 2011	3 312	-1 719	1 593
Augmentation	479	-418	61
Diminution	-287	211	-76
Ecart de conversion	2	-2	0
Au 31 décembre 2012	3 506	-1 928	1 578

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2012 et 2011 :

En milliers d'euros	31/12/2012				31/12/2011			
	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	407	1 041	0	1 448	490	990	0	1 480
Valeurs actualisées des paiements minimaux	391	970	0	1 361	484	913	0	1 397

NOTE 5 : Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2012	Valeur nette 31/12/2011
Créance d'impôt	469	221
Autres créances fiscales	339	263
Autres créances	188	135
Charges constatées d'avance	513	783
TOTAL AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	1 509	1 402

NOTE 6 : Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2012, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2012	Valeur nette 31/12/2011
Valeurs mobilières de placement	2 830	975
Disponibilités	8 563	9 872
TOTAL DISPONIBILITES ET VMP	11 393	10 847

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV monétaires sans risque de perte de valeur.

NOTE 7 : Capitaux propres

	Valeur En milliers d'euros	Nombre d'actions
Capital social au 31/12/2010	9 028	4 514 475
Augmentation de capital	102	51 000
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	33	16 182
Capital social au 31/12/2011	9 163	4 581 657
Augmentation de capital	83	41 500
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	167	83 590
CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2012	9 413	4 706 747

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,12 € par action a été versé sur la période.

NOTE 8 : Actions propres

La part du capital social détenu en propre par le groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2012 :

	Exercice 2012	Exercice 2011
Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture	49 709	55 516
Achats d'actions (contrat de liquidité)	135 736	81 557
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-63 035	-87 364
Levées d'option d'achats	0	0
Nombre d'actions propres détenues à la clôture	122 410	49 709

NOTE 9 : Plans de stocks options et bons de souscription d'actions

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2012 sont présentées ci-dessous :

Type	Dates		Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			Solde
	attribution	expiration		attribuées	exercées	échues ou perdues	
Plan de souscription	09/01/06	08/01/16	4,96	128 524	29 459	24 713	74 352
Plan de souscription	04/07/06	03/07/16	5,58	99 630	9 998	5 302	84 330
Plan de souscription	02/01/07	01/01/17	7,21	88 796	3 012	37 724	48 060
Plan de souscription	02/07/07	01/07/17	10,12	69 606		20 960	48 646
Plan de souscription	08/07/08	07/07/18	4,07	68 600	8 875		59 725
Plan de souscription	03/04/09	02/04/19	2,74	118 300	5 056	15 931	97 313
Plan de souscription	01/06/10	31/05/20	6,37	48 000			48 000
Plan de souscription	12/09/11	11/09/21	5,44	67 400			67 400
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750			19 750
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000			56 000
TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION				764 606	56 400	104 630	603 576
Bons de souscription d'actions	23/06/04	22/06/19	3,88	200 000	89 300		110 700
TOTAL BSA				200 000	89 300	0	110 700
Actions gratuites	12/09/11	11/09/13		29 500			29 500
Actions gratuites	10/04/12	09/04/12		28 500			28 500
TOTAL ACTIONS GRATUITES				58 000	0	0	58 000

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Bons de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2011	565 892	5,47	157 700	3,88	71 000	6,60
Quantité attribuée	75 750	9,13			28 500	8,26
Quantité exercée	-36 590	4,98	-47 000	3,88	-41 500	6,37
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-1 476	5,15				
SOLDE A EXERCER AU 31/12/2012	603 576	5,89	110 700	3,88	58 000	6,83

NOTE 10 : Provisions

En milliers d'euros	31/12/11	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/12
Provisions pour risques et charges	25			-4		21
Engagements de retraite	223	135	-4			354
TOTAL PROVISIONS	248	135	-4	-4	0	375

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société Esker France ont été évalués conformément à la méthode décrite dans les principes et méthodes comptables. Le passif correspondant s'élève à 169 K€ au 31/12/2012 et a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
Taux d'actualisation	3,25%
Taux de croissance des salaires	3,84%
Age de départ en retraite cadre	67 ans
Taux de turnover des salariés	8,89%

Par ailleurs, l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie s'élève à 185 K€ au 31/12/2012 et s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/11	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/12
Allocation de départ Esker Italie	161	28	-4		185

NOTE 11 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/12	31/12/11
OSEO Anvar	455	745
Contrat de location financement	1 425	1 447
Emprunt bancaire	139	129
TOTAL DETTES FINANCIERES	2 019	2 321

■ DETTE FINANCIÈRE OSEO ANVAR

Au cours de l'exercice 2006, OSEO Anvar a attribué à la société Esker France une aide à l'innovation d'un montant total de 580 K€ concernant son projet de développement d'une infrastructure de dématérialisation à la demande de l'acheminement du courrier. Les sommes de 230 K€ chacune ont été versées au cours du 2ème semestre 2006 et au cours du premier semestre 2007. Le solde de 120 K€ a été versé par OSEO Anvar en mars 2008.

Sauf échec technique ou commercial du programme, l'aide attribuée doit être remboursée selon un échéancier échelonné sur 4 ans à compter du 30/09/2009. Les remboursements de 100 K€ et 130 K€ ont été effectués en 2009 et 2010. Un troisième remboursement de 130 K€ a été effectué sur le deuxième semestre 2011.

Au cours de l'exercice 2008, OSEO Anvar a attribué à la société Esker France deux aides à l'innovation d'un montant total de 995 K€.

Une première aide d'un montant de 450 K€ concernait son projet de développement d'une usine courrier dématérialisée entièrement paramétrable. Une somme de 180 K€ avait été versée par OSEO Anvar à ce titre. En décembre 2010, la société a décidé d'abandonner ce projet et le remboursement des 180 K€ a été effectué le 31 janvier 2011.

La deuxième aide d'un montant de 545 K€ concerne son projet de développement de ses solutions de dématérialisation en mode SaaS (Software as a Service). Une somme de 218 K€ a été versée par OSEO Anvar à ce titre en janvier 2009 et juillet 2010. Le solde a été versé sur le second semestre 2011.

Sauf échec technique ou commercial du programme, l'aide attribuée doit être remboursée selon un échéancier échelonné sur 4 ans à compter du 31/03/2012. Sur 2012, les premiers remboursements ont été effectués à hauteur de 90 K€.

■ CONTRAT DE LOCATION FINANCEMENT

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la [note 4](#) ci-dessus.

NOTE 12 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Produits constatés d'avance	5 679	6 041
Dépôts et cautions clients	1 491	1 220
Autres dettes	10	45
TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	7 180	7 306

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

NOTE 13 : Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Vente de logiciels	4 435	4 805
Vente de cartes fax	691	936
Contrats de maintenance et mise à jour	9 508	8 958
Prestations de services	6 447	6 369
Trafic	19 180	15 210
CHIFFRE D'AFFAIRES	40 260	36 278

NOTE 14 : Dépenses de recherche et développement

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Dépenses de R&D de la période	-4 052	-4 318
Frais de développement immobilisés	2 384	1 843
Amortissements des frais de développement immobilisés	-1 394	-1 207
DEPENSES DE R&D NON IMMOBILISEES	-3 062	-3 682

L'analyse des dépenses de développement immobilisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012 est présentée dans la [Note 2](#).

NOTE 15 : Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération du personnel	17 020	15 618
Charges sociales	5 507	4 856
FRAIS DE PERSONNEL	22 527	20 474

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2012	152	5	12	15	17	80	281
Effectif au 31/12/2011	143	4	13	15	18	78	271
Effectif au 31/12/2010	133	4	12	15	22	72	258

NOTE 16 : Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Produits financiers	120	86
Résultat de change	-5	79
Charges financières	-77	-69
RESULTAT FINANCIER	38	96

NOTE 17 : Résultat exceptionnel

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	1	-10
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	-17	-238
Dotations et reprises exceptionnelles	0	39
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-16	-209

NOTE 18 : Impôts sur les bénéfices

■ ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔTS DE LA PÉRIODE

En milliers d'euros	31/12/12	31/12/11
(Charge) / Produit d'impôt exigible	-1 020	-753
(Charge) / Produit net d'impôt différé	-266	-304
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL	-1 286	-1 057

■ IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
Solde au 31 décembre 2010	1 782	0
Impôt différé de la période constaté en résultat	-216	-88
Effet des variations de taux de change	-14	-7
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2011	1 552	(95)
Impôt différé de la période constaté en résultat	-253	35
Effet des variations de taux de change	-1	0
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012	1 298	(60)

Au 31 décembre 2012, le groupe dispose de déficits fiscaux reportables n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour les valeurs suivantes présentées selon leur date d'expiration :

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
2012		307
2013	585	585
2014	222	222
2015	212	212
> 2015	10 111	10 075
TOTAL	11 130	11 401
<i>Dont report illimité</i>	<i>8 926</i>	<i>9 233</i>

■ PREUVE D'IMPÔT

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat net	3 001	2 640
▪ Quote-part des sociétés mises en équivalence	0	0
▪ Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)	-1 286	-1 057
Résultat net avant impôt	4 287	3 697
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	33,33%	33,33%
Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)	-1 429	-1 232
Différences fiscales permanentes	184	247
Economie d'impôt sur déficit reportable	283	793
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-259	-388
Différences fiscales temporaires	6	6
Différences de taux	-90	-228
Autres	19	-255
CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISÉ (-/+)	-1 286	-1 057

NOTE 19 : Résultat par action

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options, de bons de souscriptions d'actions et d'actions gratuites dilutifs.

	31/12/2012		31/12/2011	
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions
Bases de calcul du résultat par action	3 001 000	4 706 747	2 640 000	4 581 657
Stock-options ayant un effet dilutif		207 850	N/A	84 992
Actions gratuites ayant un effet dilutif		50 163	N/A	50 432
Bons de souscriptions d'actions ayant un effet dilutif		62 494	N/A	62 688
Bases de calcul du résultat dilué par action	3 001 000	5 027 254	2 640 000	4 779 769
RÉSULTAT PAR ACTION	0,64		0,58	
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	0,60		0,55	

NOTE 20 : Transactions avec les parties liées**■ RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ESKER DÉTENUES MAJORITAIREMENT**

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du groupe Esker, des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- ventes de produits par la société mère à ses filiales,
- royalties,
- refacturation de dépenses marketing,
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances financières consenties.

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

■ AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

Au 31 décembre 2012 (En milliers d'euros)	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	467	288	168	11	0
Membres du Conseil de Surveillance	78	60			18
TOTAL	545	348	168	11	18

NOTE 21 : Engagements hors bilan et passifs éventuels

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	TOTAL	Paielements dus par période			
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Charge de la période
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement		Information mentionnée dans la Note 5 de l'annexe			
Contrats de location simple	4 212	1 371	2 709	132	1 475
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				
TOTAL	4 212	1 371	2 709	132	1 475

La majorité des contrats de location portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de location concernent des machines de mise sous plis et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)	TOTAL	Montants des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES				
Autres engagements reçus				
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES RECUS				

* Lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

NOTE 22 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés				Orfis Baker Tilly				Autres			
	2012		2011		2012		2011		2012		2011	
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
▪ Emetteur	34 650	55%	41 620	60%	28 350	45%	27 740	40%	0	0%	0	0%
▪ Filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%	30 933	60%	27 142	60%	20 310	40%	18 461	40%
Missions accessoires												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Audit	34 650	30%	41 620	36%	59 283	52%	54 882	48%	20 310	18%	18 461	16%
AUTRES PRESTATIONS												
Juridique, fiscal, social												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement							0		13 046	100%	12 927	100%
Autres												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement												
Sous-Total Autres prestations	0		0		0	0%	0		13 046	100%	12 927	100%
TOTAL	34 650	27%	41 620	33%	59 283	47%	54 882	43%	33 356	26%	31 388	25%

NOTE 23 : Événements post-clôture

Aucun événement particulier n'a été identifié.

20.2. INFORMATIONS FINANCIÈRES PRO FORMA

N/A

20.3. ETATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 sont présentés au [paragraphe 20.1.](#) ci-avant.

20.4. VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

20.4.1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ESKER, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en œuvre ainsi que de l'information fournie en annexe.
- Le paragraphe "impôts sur le résultat et impôts différés" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Villeurbanne, le 29 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

ORFIS BAKER TILLY
Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIÉS
Nathalie LORENZO CASQUET

20.4.2. AUTRES INFORMATIONS VÉRIFIÉES PAR LES CONTRÔLEURS LÉGAUX

Les informations suivantes présentées ou évoquées dans le présent document de référence ont fait l'objet d'une vérification et, le cas échéant, d'un rapport des commissaires aux comptes, inséré dans le présent document de référence :

- Les données concernant les conventions réglementées ont fait l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes, présenté au [paragraphe 19.1.](#) du présent document
- Comme indiqué dans le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, présenté ci-dessus au [paragraphe 20.4.1.](#), les données relative au groupe et présentées dans le rapport de gestion ont fait l'objet d'une vérification. Un extrait en est notamment donné en [section 9](#) du présent document.

20.5. DATE DES DERNIÈRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

L'exercice clos au 31 décembre 2012 est le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées, ce qui ne remonte pas à plus de 18 mois.

20.6. INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES

Depuis la date des derniers états financiers vérifiés, soit le 31 décembre 2012, la société a publié le chiffre d'affaires du premier trimestre 2013, présenté ci-dessous. Ces données n'ont pas fait l'objet d'un rapport d'examen ou d'audit des commissaires aux comptes.

Chiffre d'Affaires non audité	T1 2013 M€	T1 2012 M€	T1 2013/T1 2012 Croissance
Dématérialisation en mode SaaS*	6,23	5,06	+24%
Dématérialisation en mode licence et maintenance**	2,27	2,81	-18%
Produits historiques***	1,58	1,88	-14%
TOTAL	10,08	9,76	+5%

*Esker on Demand et FlyDoc / **Esker DeliveryWare / ***Produits serveurs de fax et Host Access
Variation à taux de change constant : Taux de change 2013 appliqués au chiffre d'affaires 2012

20.7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Pour la première fois de son existence, la société a distribué un dividende au titre de l'exercice 2010. Le Directoire proposera un dividende de 0,13 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 13 juin 2013 au titre de l'année 2012.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercice est rappelé ci-après :

Année (en normes françaises)	Dividende net (en euro)	Dividende net / résultat par action
2011	0,12	21%
2010	0,08	19%
2009	Néant	Néant

20.8. PROCÉDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

L'ensemble des procédures judiciaires et d'arbitrage en cours à la clôture sont présentées dans la [note 10 de l'annexe des comptes consolidés présentée au paragraphe 20.1. de ce document.](#)

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure en suspens ou dont la société est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe.

20.9. CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIÈRE OU COMMERCIALE

Les événements significatifs intervenus entre la date de clôture et le 21 mars 2013, date d'arrêt des comptes par le Directoire sont mentionnés dans la [note 23 de l'annexe des comptes consolidés présentée au paragraphe 20.1. du présent document de référence.](#)

Aucun événement n'a été constaté.

21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1. CAPITAL SOCIAL

21.1.1. MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT

Le capital de la société au 31 décembre 2012 s'élève à 9 413 494 euros, correspondant à 4 706 747 actions de 2 euros de nominal, entièrement libérées et toutes de même rang.

L'ensemble des actions émises sont totalement libérées au 31 décembre 2012.

21.1.2. ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL

Il n'existe pas d'actions non représentatives du capital.

21.1.3. ACTIONS DÉTENUES PAR L'ÉMETTEUR OU SES FILIALES

Au cours de l'exercice 2012, la société n'a procédé à aucune acquisition ou cession d'actions propres de façon directe.

Le nombre de titres détenus par la société et ses filiales au 31 décembre 2012 s'élève à 122 410 actions, d'une valeur nominale de 2 euros. La valeur comptable brute du portefeuille à cette date s'élève à 1 050 184 euros.

21.1.4. MONTANT DES VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES, ÉCHANGEABLES OU ASSORTIES DE BONS DE SOUSCRIPTION

L'ensemble de l'information est donnée au [paragraphe 21.1.6.](#) ci-après.

21.1.5. CONDITIONS RÉGISSANT TOUT DROIT D'ACQUISITION ET / OU TOUTE OBLIGATION ATTACHÉ(E) AU CAPITAL SOUSCRIT MAIS NON LIBÉRÉ, OU SUR TOUTE ENTREPRISE VISANT À AUGMENTER LE CAPITAL

N/A

21.1.6. INFORMATION SUR LE CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION

Bons de souscription d'actions

Un état récapitulatif des bons de souscription relatifs au plan de 2004 et en circulation au 31 décembre 2012 est présenté dans la [note 9 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 20.1. du présent document de référence.](#)

Les caractéristiques détaillées de ce plan sont présentées ci-dessous.

Au cours de l'année 2004, 200 000 bons de souscription d'actions ont été émis au profit de membres du Conseil de Surveillance, de dirigeants et de cadres supérieurs au prix de 0,204 €, chaque bon donnant droit de souscrire à une action de 2 € de nominal au prix de 3,88 €. La valeur des bons a été évaluée selon la méthode Black & Scholes. Les conclusions de l'expert qui a réalisé l'étude de valorisation des Bons de Souscription d'Actions (BSA) sont les suivantes : *"... à la date du présent rapport, nous n'avons pas connaissance de faits susceptibles de remettre en cause notre approche de valorisation de prix d'émission de BSA Les conclusions de l'expert présentées dans ce document ont été établies à partir des informations fournies par les dirigeants d'Esker, lesquelles n'ont fait l'objet d'aucune vérification spécifique".*

Les actions auxquelles les BSA donnent le droit de souscrire doivent être émises dans un délai maximum de dix ans suivant l'émission des BSA, soit au plus tard le 29/06/2014.

Bénéficiaires	Nombre de bons attribués
BEAUVILLAIN Kléber	10 000
BERNAL Marie Claude	10 000
BERARD Jean Jacques	50 000
BRAGARD Nicolas	13 000
BUSSY Eric	12 000
CHALLANCIN Annick	15 000
GUYENOT Michel	10 000
OLIVIER Emmanuel	40 000
THOMAS Eric	40 000
TOTAL	200 000

Les BSA sont exerçables par le bénéficiaire à hauteur de 25 % maximum du nombre total de BSA qui lui sont attribués par période de douze mois et pour la première fois à l'issue d'une période d'indisponibilité de douze mois, soit :

- à hauteur de 25 % entre le 30 juin 2005 et le 29 juin 2006
- à hauteur de 25 % entre le 30 juin 2006 et le 29 juin 2007
- à hauteur de 25 % entre le 30 juin 2007 et le 29 juin 2008
- à hauteur de 25 % entre le 30 juin 2008 et le 29 juin 2009.

Au cours de la période écoulée, 47 000 bons de souscription ont été exercés.

Au 31/12/2012, il reste un solde de 110 700 bons de souscription d'actions attribués non exercés.

Options de souscription d'actions et options d'achat d'actions

Dans le cadre des autorisations accordées par les Assemblées Générales Extraordinaires, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du groupe Esker des options de souscription d'actions (une option octroyée donne droit à la souscription d'une action d'Esker SA) et des options d'achat d'actions.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la [note 10 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 20.1. du présent document](#). Par ailleurs, les informations suivantes sont disponibles dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en [Annexe 2](#) de ce document de référence :

- options émises et levées durant l'exercice
- options émises avant la clôture de l'exercice écoulé et non encore levées
- options consenties et levées par les mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice écoulé
- options levées par chacun des 10 salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions est le plus élevé.

Actions gratuites

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2011, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du groupe Esker des actions gratuites.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la [note 9 de l'annexe aux comptes consolidés insérée au paragraphe 20.1. du présent document](#) et dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en [Annexe 2](#) de ce document de référence.

Informations relatives à la dilution potentielle du capital de la société

(en milliers d'euros)	Options de souscription d'actions	Bons de souscription d'actions	Actions gratuites	TOTAL
Nombre d'actions auxquelles donnent droit les instruments émis	603 576	110 700	58 000	772 276
Dilution potentielle du capital	12,82%	2,35%	1,23%	16,41%

21.1.7. HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL

Date	Nature de l'opération	Montant des variations du capital		Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Nominal de l'action
		Nominal	Prime			
EN FRANCS						
01/01/1990				411 000	1 096	375 F
22/12/1995	Emission en numéraire de 148 actions nouvelles au prix de 36 000 F par action	55 500	5 272 500	466 500	1 244	375 F
02/04/1996	Incorporation de prime d'émission au capital et élévation de la valeur nominale des actions	5 131 500	-	5 598 000	1 244	4 500 F
	Division de la valeur nominale par 250	-	-	5 598 000	311 000	18 F
27/01/1997	Levée de 2 500 options de souscription à F 18,40 par action	45 000	1 000	5 643 000	313 500	18 F
23/05/1997	Levée de 6 750 options de souscription à F 18,40 par action	121 500	2 700	5 764 500	320 250	18 F
30/05/1997	Incorporation de réserves au capital et élévation de la valeur nominale des actions	11 849 250	-	17 613 750	320 250	55 F
	Division de la valeur nominale par 5	-	-	17 613 750	1 601 250	11 F
02/07/1997	Emission contre espèces dans le cadre de l'introduction au Nouveau Marché	4 347 970	54 151 990	21 961 720	1 996 520	11 F
19/06/1905	Levées de 10 000 options de souscription à F 3,68 par action	110 000	-73 200	22 071 720	2 006 520	11 F
17/07/1998	Augmentation de capital de 336 000 actions réservée à M. Russell Teubner	3 696 000	59 737 440	25 767 720	2 342 520	11 F
1998	Levées d'options de souscription	500 159	835 771	26 267 879	2 387 989	11 F
19/03/1999	Augmentation de capital suite à l'acquisition de la société Alcom	659 989	8 104 762	26 927 868	2 447 988	11 F
31/08/1999	Augmentation de capital suite à l'acquisition de la société Persoft	7 245 337	84 048 350	34 173 205	3 106 655	11 F
1999	Levées d'options de souscription	300 036	900 516	34 473 241	3 133 931	11 F
10/10/2000	Augmentation de capital suite à l'acquisition de la société V.S.I.	2 663 639	38 445 568	37 136 880	3 376 080	11 F
2000	Levées d'options de souscription	266 376	1 517 061	37 403 256	3 400 296	11 F
EN EUROS						
2001	Conversion du capital social en Euros par incorporation de réserves)	1 098 502	-	6 800 592	3 400 296	2 €
2001	Levées d'options de souscription	27 730	31 733	6 828 322	3 414 161	2 €
2002	Aucune opération liée au capital			6 828 322	3 414 161	2 €
2003	Aucune opération liée au capital			6 828 322	3 414 161	2 €
2004	Aucune opération liée au capital			6 828 322	3 414 161	2 €
2005	Levée de bons de souscription d'actions	20 000	32 900	6 848 322	3 424 161	2 €
2005	Levées d'options de souscription d'actions	74 080	34 430	6 922 402	3 461 201	2 €
05/01/2006	Augmentation du capital par levée de fonds	1 489 842	1 787 810	8 412 244	4 206 122	2 €
2006	Levées d'options de souscription d'actions	186 152	229 655	8 598 396	4 299 198	2 €
2007	Levées d'options et de bons de souscription d'actions	189 378	141 265	8 787 774	4 393 887	2 €
2008	Levées d'options de souscription d'actions	24 756	22 276	8 812 530	4 406 265	2 €
02/07/2009	Augmentation de capital par incorporation de réserve	88 000	0	8 900 530	4 450 265	2 €
2009	Levées d'options de souscription d'actions	66 322	35 112	8 966 852	4 483 426	2 €
02/11/2010	Augmentation de capital par incorporation de réserve	20 000		8 986 852	4 493 426	2 €
2010	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	42 098	52 772	9 028 950	4 514 475	2 €
04/04/2011	Augmentation de capital par incorporation de réserve	102 000		9 130 950	4 565 475	2€
2011	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	32 364	36 541	9 163 314	4 581 657	2 €
02/06/2012	Augmentation de capital par incorporation de réserve	83 000		9 246 314	4 623 157	2 €
2012	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	167 180	197 295	9 413 494	4 706 747	2 €
2012				9 028 950	4 706 747	2 €

21.2. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

21.2.1. OBJET SOCIAL

Conformément à l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques,
- les prestations d'impression, de mise sous pli et d'affranchissement de courrier pour le compte de tiers,
- les prestations d'envoi de fax, SMS et e-mail pour le compte de tiers,
- plus généralement tout traitement (envoi, réception, archivage) de documents ou de données pour le compte de tiers quel qu'en soit le format ou le mode de transmission,
- plus généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.

21.2.2. DISPOSITIONS CONCERNANT LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Les statuts mis à jour en date du 2 janvier 2013 décrivent le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance. Les règles concernant les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont issues du Code de Commerce.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance signé en date du 12 Juin 2002 prévoit les conditions de participation de ses membres aux réunions par voie de visioconférence. Ainsi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence. Cependant, l'utilisation de moyens de visioconférence est exclue pour l'adoption des décisions suivantes :

- Nomination des membres du Directoire (article L.225-59 du Code de commerce) ;
- Révocation des membres du Directoire (article L.225-61 du Code de commerce) ;
- Nomination du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance et fixation de leurs rémunérations (article L.225-81 du Code de commerce).

21.2.3. DROITS, PRIVILÈGES ET RESTRICTIONS ATTACHÉS À CHAQUE CATÉGORIE D'ACTION EXISTANTE

Les actions sont toutes de même catégorie. L'article 9 des statuts stipule notamment que chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part égale à la quotité du capital social qu'elle représente, compte tenu, s'il y a lieu, du capital amorti et non amorti, libéré et non libéré, du montant nominal des actions, des droits des actions de catégories différentes ; notamment et sous ces réserves, toute action donne droit, en cours de Société, comme en cas de liquidation, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, de sorte qu'il sera, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société.

21.2.4. ACTIONS NÉCESSAIRES POUR MODIFIER LE DROIT DES ACTIONNAIRES

Les actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires sont celles prévues par la loi.

21.2.5. ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Selon les articles 20 à 22 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les Assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales. Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans autre limitation que celles prévues par la loi. Les statuts prévoient la possibilité de droits de vote double.

21.2.6. DISPOSITION AYANT POUR EFFET DE RETARDER, DIFFÉRER OU EMPÊCHER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Il n'existe aucune disposition statutaire qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement du contrôle de la société.

21.2.7. FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Conformément à l'article 13 des statuts, outre l'obligation légale d'informer la Société et le Conseil des Marchés Financiers de la détention de certaines fractions du capital, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %, ou à augmenter ou réduire sa participation en capital ou en droit de vote de plus de 3 %, doit informer la Société du nombre total d'actions qu'elle possède, dans les quinze jours à compter de ladite prise ou réduction de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le défaut de déclaration à la Société dans les quinze jours, sera sanctionné par la privation des droits de vote, pendant un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, dès lors qu'une demande en ce sens sera exprimée et consignée dans le procès-verbal d'Assemblée, par un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %.

21.2.8. CONDITIONS DE MODIFICATIONS DU CAPITAL

Les conditions de modifications du capital prévues par l'article 10 des statuts sont celles prévues par la loi.

22. CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat important, autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, n'a été conclu au cours des deux derniers exercices.

23. INFORMATIONS PROVENANT DES TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Dans le présent document de référence, il n'est fait référence à aucune déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert, à l'exception des différents rapports établis par les commissaires aux comptes, dont l'identifié et les coordonnées sont mentionnées en [section 2](#) du présent document.

Par ailleurs, il n'est fait mention d'aucune information provenant d'une tierce partie nécessitant de fournir une attestation confirmant que ces informations ont été fidèlement reproduites.

24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent document, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent le cas échéant être consultés et sont mis à la disposition de toute personne en faisant la demande au siège social de la société :

- Acte constitutif et statuts de la société,
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluation et déclarations établis par un expert à la demande de la société dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement,
- Les informations financières historiques de la société et des filiales pour chacun des 2 exercices précédant la publication du document de référence.

Le document de référence est également consultable sur les sites Internet suivants :

- site de la société : <http://www.esker.fr>
- site d'Alternext : <http://www.alternext.com>

25. INFORMATION SUR LES PARTICIPATIONS

L'information sur les entreprises dans lesquelles la société Esker détient une participation est présentée dans la *section 7* du présent document ainsi que dans *la note "Périmètre de consolidation" de l'annexe des comptes consolidée au paragraphe 20.1. du présent document.*

ANNEXES

ANNEXE 1. CALENDRIER DES PUBLICATIONS ET AUTRES ÉVÈNEMENTS FINANCIERS DU GROUPE ESKER EN 2012

Les prochaines communications seront les suivantes :

- Information trimestrielle 2ème Trim. 2013 : 18 juillet 2013 après bourse
- Résultats semestriels 2013 : 12 septembre 2013 après bourse
- Information trimestrielle 3e Trim. 2013: 17 octobre 2013 après bourse

ANNEXE 2. RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE CONCERNANT LES OPTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-177 à L.225-186 dudit code relatifs aux options d'achat et de souscription d'actions.

OPTIONS EMISES PAR LA SOCIETE : INFORMATIONS GENERALES

Options émises durant l'exercice écoulé en vertu des articles L.225-177 à L.225-186 du code de commerce

Les attributions survenues au cours de l'année 2012 et présentées ci-dessus portent uniquement sur des options de souscription d'actions.

Date d'A.G.	Date de mise en œuvre par le Directoire	Échéance	Nb d'options attribuées	Prix d'exercice en €
10/06/2011	10/04/2012	09/04/2022	19 750	8,26
14/06/2012	01/10/2012	30/09/2022	56 000	9,44
TOTAL			75 750	

Options exercées durant l'exercice écoulé

Date d'octroi	Nb d'options d'achat	Nb d'options d souscription	Prix d'émission en €
09/01/2006		17 612	4,96
04/07/2006		6 768	5,58
02/01/2007		3 012	7,21
08/07/2008		7 575	4,07
03/04/2009		1 623	2,74
TOTAL	0	36 590	

Options émises avant la clôture de l'exercice écoulé et non encore levées

Date d'octroi	Options d'achat	Options de souscription	Nombre total d'options émises avant le 31/12/2012 et non encore levées	Durée	Prix d'exercice en €
09/01/2006		91 964	91 964	10 ans	4,96 €
04/07/2006		91 098	91 098	10 ans	5,58 €
02/01/2007		51 372	51 372	10 ans	7,21 €
02/07/2007		48 946	48 946	10 ans	10,12 €
08/07/2008		67 300	67 300	10 ans	4,07 €
03/04/2009		99 813	99 813	10 ans	2,74 €
01/06/2010		48 000	48 000	10 ans	6,37 €
12/09/2011		67 400	67 400	10 ans	5,44 €
10/04/2012		19 750	19 750	10 ans	8,26 €
01/10/2012		56 000	56 000	10 ans	9,44 €
TOTAL	0	603 576	603 576		

OPTIONS CONSENTIES AUX MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'ANNEE

Nous vous indiquons ci-après le nombre, les dates d'échéances et le prix des options de souscription et d'achat qui, durant l'année, à raison des mandats et fonctions exercées dans la société ont été consenties à chacun de ses mandataires sociaux par la société, les sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L225-180 du code de commerce et les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Options consenties aux mandataires sociaux de la société par la société durant l'année

La société Esker a attribué à M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire, 8 000 options de souscription d'actions en date du 01/10/2012. Ces options ont une échéance au 30/09/2022 et ont un prix d'émission de 9,44 €.

Options consenties aux mandataires sociaux de la société par l'une quelconque des sociétés liée à la société telles que visées à l'article L.225-180 durant l'année

Aucune option n'a été consentie par l'une des sociétés liées à la société ESKER.

Options consenties aux mandataires sociaux de la société par les sociétés contrôlées par la société au sens de l'article L.233-16 du code de commerce durant l'année

Aucune option n'a été consentie par l'une des sociétés contrôlées par la société ESKER.

OPTIONS LEVEES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Nous vous indiquons ci-après le nombre, le prix des actions souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux de la société en levant une ou plusieurs options détenues dans la société, les sociétés liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce et les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du code de commerce.

Options consenties par la société et levées durant l'exercice écoulé

Aucune option consentie par la société n'a été levée.

Options consenties par une société liée au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce et levées durant l'exercice écoulé

Aucune option consentie par une société liée à la société ESKER n'a été levée.

Options consenties par une société contrôlée par la société au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce et levées durant l'exercice écoulé

Aucune option consentie par l'une des sociétés contrôlées par la société Esker n'a été levée.

OPTIONS CONSENTIES PAR LA SOCIETE ET OPTIONS CONSENTIES PAR LES SOCIETES OU GROUPEMENTS LIES A LA SOCIETE AU SENS DE L'ARTICLE L. 225-180 A CHACUN DES DIX SALARIES DE LA SOCIETE NON MANDATAIRES SOCIAUX AYANT AINSI REÇU LE PLUS GRAND NOMBRE D'OPTIONS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous rendons compte du nombre, du prix et des dates d'échéances des options de souscription et d'achat d'actions consenties durant l'année, par la société ou par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par l'article L.225-180 du code de commerce à chacun des dix salariés de la société et des sociétés liées et contrôlées par Esker non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé.

La société émettrice des options est exclusivement la société ESKER.

Nom du salarié	Société ou groupe provenant le salarié	Date d'octroi	Nombre d'options octroyées	Options d'achat (OA) ou de souscription (OS)	Date d'échéance	Prix d'exercice
BERARD Jean-Jacques	Esker S.A.	01/10/2012	8 000	OS	30/09/2022	9,44 €
BUSSY Eric	Esker S.A.	01/10/2012	8 000	OS	30/09/2022	9,44 €
GRAND-CLEMENT Anne	Esker S.A.	01/10/2012	8 000	OS	30/09/2022	9,44 €
SMITH Steven	Esker Inc (Usa)	01/10/2012	8 000	OS	30/09/2022	9,44 €
THOMAS Renee	Esker Inc (Usa)	01/10/2012	8 000	OS	30/09/2022	9,44 €
THOMAS Eric	Esker S.A.	01/10/2012	8 000	OS	30/09/2022	9,44 €
CORTHER Aline	Esker S.A.	10/04/2012	2 500	OS	09/04/2022	8,26 €
JOHNSON Jeffrey	Esker Inc (Usa)	10/04/2012	2 000	OS	09/04/2022	8,26 €
KRELL Carrie	Esker Inc (Usa)	10/04/2012	2 000	OS	09/04/2022	8,26 €
THOMPSON Christopher	Esker Inc (Usa)	10/04/2012	2 000	OS	09/04/2022	8,26 €
TOTAL			56 500			

OPTIONS LEVEES AU COURS DE L'ANNEE PAR CHACUN DES 10 SALARIES DE LA SOCIETE NON MANDATAIRES SOCIAUX DONT LE NOMBRE D' ACTIONS AINSI ACHETEEES OU SOUSCRITES EST LE PLUS ELEVE

Nous vous rendons compte du nombre, du prix des actions, qui durant l'année ont été souscrites ou achetées, en levant une ou plusieurs options détenues sur la société ou sur les sociétés ou groupements qui lui sont liées dans les conditions prévues par l'article L.225-180 du code de commerce par chacun des dix salariés de la société et des sociétés liées et contrôlées par Esker non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé .

Nom du salarié	Société du groupe employant le salarié	Nombre d'options levées	Options de souscription	Options d'achat
BUSSY Eric	Esker S.A.	8 000	8 000	
CHALLANCIN Annick	Esker S.A.	7 700	7 700	
LEONG Albert	Esker D.A.A (Singapour)	5 000	5 000	
ARTO-HAUMACHER Rafael	Esker GmbH (Allemagne)	3 200	3 200	
GUIGNABAUDET Florence	Esker S.A.	2 000	2 000	
DELORME Jérôme	Esker S.A.	1 000	1 000	
PEROTIN Nicolas	Esker S.A.	1 000	1 000	
ROLLAND-MORITZ Sophie	Esker S.A.	1 000	1 000	
COLLINS Gregory	Esker Inc (Usa)	936	936	
THOMPSON Edward	Esker Ltd (UK)	800	800	
TOTAL		30 636	30 636	0

OPTIONS CONSENTIES PAR LA SOCIETE ET OPTIONS CONSENTIES PAR LES SOCIETES OU GROUPEMENTS LIES A LA SOCIETE AU SENS DE L'ARTICLE L. 225-180 DU CODE DE COMMERCE A L'ENSEMBLE DES SALARIES BENEFICIAIRES

Nous vous rendons compte du nombre, du prix et des dates d'échéances des options de souscription et d'achat d'actions consenties durant l'année, par la société ou par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues par l'article L.225-180 du Code de commerce à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires.

La société émettrice des options est exclusivement la société ESKER.

Nombre de salariés	Catégorie de salariés	Société ou groupe provenant le salarié	Date d'octroi	Nombre d'options octroyées	Options d'achat (OA) ou de souscription (OS)	Date d'échéance	Prix d'exercice
7 salariés	Cadre	Esker S.A.	10/04/2012	7 500	OS	09/04/2022	8,26 €
1 salarié	Cadre	Esker Ltd (UK)	10/04/2012	1 500	OS	09/04/2022	8,26 €
12 salariés	Cadre	Esker Inc (Usa)	10/04/2012	10 750	OS	09/04/2022	8,26 €
5 salariés	Cadre	Esker S.A.	01/10/2012	40 000	OS	30/09/2022	9,44 €
2 salariés	Cadre	Esker Inc (Usa)	12/09/2011	16 000	OS	30/09/2022	9,44 €
TOTAL				75 750			

ANNEXE 3. RAPPORT SPÉCIAL DU DIRECTOIRE CONCERNANT LES ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-197-4 du Code de Commerce, nous vous rendons compte dans ce rapport spécial de l'usage fait par le Directoire durant l'année de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 juin 2011 d'attribuer gratuitement des actions de la société en vertu des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants dudit Code.

Les différentes informations telles que prévues par la réglementation sont reprises successivement ci-après.

OPERATIONS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS REALISEES EN VERTU DES ARTICLES L. 225-197-1 A L. 225-197-3 DU CODE DE COMMERCE

Au terme de la quinzième résolution prise lors de la libération en date du 10 juin 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire, dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de Commerce, a autorisé le Directoire à procéder à une attribution gratuite d'actions de la société, existantes ou à émettre, en une ou plusieurs fois, au bénéfice de tout ou partie des salariés et/ou les mandataires sociaux de la société ou des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du Code de Commerce.

Dans le cadre de l'autorisation décrite ci-dessus, le Directoire, à l'unanimité, a décidé lors de la réunion du 10 avril 2012 d'attribuer gratuitement des actions de la société au bénéfice des personnes dont les noms figurent dans le tableau ci-dessous.

Nom du mandataire social et du salarié	Société ou groupe provenant le mandataire social et le salarié	Date d'octroi	Valeur des actions (cours du jour d'attribution)	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Période de conservation
BERARD Jean-Michel <i>Président du Directoire</i>	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	10 000	2 ans	2 ans
OLIVIER Emmanuel <i>Membre du Directoire</i>	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	5 000	2 ans	2 ans
THOMAS Eric	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	4 500	2 ans	2 ans
BERARD Jean-Jacques	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	3 000	2 ans	2 ans
BUSSY Eric	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	2 000	2 ans	2 ans
BRAGARD Nicolas	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	2 000	2 ans	2 ans
CHALLANCIN Annick	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	2 000	2 ans	2 ans
TOTAL				28 500		

Il est précisé que l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme de la période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution susvisées et la période d'obligation de conservation des actions qui court à compter de l'attribution définitive est également de deux ans.

Toutefois, en cas d'invalidité d'un bénéficiaire d'attribution gratuite d'actions correspondant au classement dans la deuxième ou la troisième des catégories prévues à l'article L.341-4 du Code de la sécurité sociale, le bénéficiaire pourra demander l'attribution définitive d'actions avant le terme de la période d'acquisition. De même, le bénéficiaire pourra céder librement lesdites actions avant le terme de la période de conservation.

ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT AUX MANDATAIRES SOCIAUX PAR LA SOCIETE OU PAR CELLES QUI LUI SONT LIEES AU SENS DE L'ARTICLE L. 225-197-2 DU CODE DE COMMERCE OU PAR LES SOCIETES CONTROLEES AU SENS DE L'ARTICLE L.233-16 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous indiquons ci-après le nombre et la valeur des actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, ont été attribués gratuitement à chacun de ces mandataires par la société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce ainsi que par les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce, à raison des mandats et fonctions qu'ils exercent.

Nom du mandataire social	Société ou groupe provenant le mandataire social	Date d'octroi	Valeur des actions (cours du jour d'attribution)	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Période de conservation
BERARD Jean-Michel <i>Président du Directoire</i>	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	10 000	2 ans	2 ans
OLIVIER Emmanuel <i>Membre du Directoire</i>	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	5 000	2 ans	2 ans
TOTAL				15 000		

ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT PAR LA SOCIETE ET PAR LES SOCIETES OU GROUPEMENTS QUI LUI SONT LIES DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L. 225-197-2, A CHACUN DES 10 SALARIES DE LA SOCIETE NON MANDATAIRES SOCIAUX DONT LE NOMBRE D' ACTIONS ATTRIBUEES GRATUITEMENT EST LE PLUS ELEVE

Nous vous indiquons ci-après le nombre et la valeur des actions qui, durant l'année, ont été attribuées gratuitement par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé.

Nom du salarié	Société ou groupe provenant le salarié	Date d'octroi	Valeur des actions (cours du jour d'attribution)	Nombre d'actions attribuées	Période d'acquisition	Période de conservation
THOMAS Eric	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	4 500	2 ans	2 ans
BERARD Jean-Jacques	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	3 000	2 ans	2 ans
BUSSY Eric	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	2 000	2 ans	2 ans
BRAGARD Nicolas	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	2 000	2 ans	2 ans
CHALLANCIN Annick	Esker S.A.	10/04/2012	8,26	2 000	2 ans	2 ans
TOTAL				13 500		

ANNEXE 4. GLOSSAIRE

Applications alphanumériques	Application en mode caractères, sans interface graphique, utilisés sur des systèmes informatiques traditionnels.
Courrier à la demande	Courrier initié par la transmission via l'Internet d'un fichier électronique au service Esker on Demand, puis imprimé, mis sous pli, affranchi automatiquement et reçu par son destinataire comme un courrier papier traditionnel (éventuellement recommandé).
Emulation de terminal	Logiciel reproduisant le comportement d'un terminal de type clavier + écran. Un logiciel d'émulation de terminal permet donc d'activer les applications d'un ordinateur à partir d'un autre ordinateur.
Host Access	Catégorie de logiciels permettant à un parc PC de communiquer avec un site central (IBM Mainframe ou AS/400, serveur Unix, ...), de partager des périphériques ou d'accéder aux bases de données associées.
HTML	Format de documents, principalement utilisé par l'Internet.
Intranet	Réseau utilisant les technologies Internet (serveur d'information HTTP, messagerie....) à l'intérieur d'une entreprise.
Java	Langage de programmation conçu par SUN destiné à développer des applications fonctionnant sur différentes plates-formes et différents systèmes d'exploitation.
Linux	Système d'exploitation libre de droits et conçu dans les années 80 par un étudiant : Linus Tordwal. Proche du système d'exploitation Unix*, Linux est devenu très populaire en raison de sa gratuité et de sa robustesse.
Logiciel	Ensemble des programmes, procédés et règles nécessaires au traitement de données par un matériel informatique en vue de la satisfaction du besoin d'un utilisateur.
Mainframe	Gros ordinateur (souvent de la marque IBM) disposant de fortes capacités de calcul et de sauvegarde et pouvant servir de nombreux utilisateurs.
Navigateur (ou Browser)	Logiciel qui permet de rechercher, de consulter des informations et d'exécuter des Applets auprès de serveurs Internet.
Original Equipment Manufacturer (OEM)	Fournisseur de produits informatiques contenant des composants en provenance d'autres fournisseurs.
PC-to-Host	Ensemble de technologies permettant de faire dialoguer un PC avec des ordinateurs hôtes.
PDF	Format portable de représentation des documents (Portable Document Format) développé par la société ADOBE.
Progiciel	Contraction des mots produit et logiciel. Un progiciel est un droit d'utilisation d'un logiciel matérialisé le plus souvent par un CD ROM et un manuel utilisateur.
SaaS	Le logiciel en tant que service ou en anglais le Software as a Service (SaaS) est un concept consistant à proposer un abonnement à un logiciel plutôt que l'achat d'une licence.

Serveur de fax	Logiciel ou matériel dont la fonction consiste à recevoir ou acheminer des documents en fac-similés (ou télécopie).
Station de travail	Ordinateur individuel multitâches. Dans ce document, les PCs sont considérés comme des stations de travail.
TCP/IP	Protocole de communication entre différentes machines (micro, mini ou PC) quel que soit le type d'environnement logiciel (Dos, Windows, Netware, Unix). Ce protocole est standard sur l'Internet.
UNIX	Système d'exploitation conçu dans les années 70 et portable sur de nombreuses plateformes matérielles. Premier système ouvert, il a été adopté par la quasi-totalité des constructeurs informatiques dans le domaine des serveurs départementaux et est devenu une référence.
VAR (Revendeur à Valeur Ajoutée)	Société d'informatique proposant des solutions par assemblage de composants.
Verticaliste	Editeur de logiciels destinés à une profession ou une catégorie très spécifique d'utilisateurs (exemple : logiciel pharmaceutique, de gestion d'une étude de notaire.....)
Web-to-Host	Ensemble de technologies permettant de faire dialoguer un système Intranet avec des ordinateurs hôtes. Dans ce contexte, le système Intranet est composé d'un serveur HTTP et de postes de travail disposant d'un navigateur Internet.



ESKER FRANCE ■ SIEGE SOCIAL

Esker SA
10 rue des Emeraudes
69006 Lyon
France
Tel : +33 (0) 4 72 83 46 46
Fax : +33 (0) 4 72 83 46 40
E-mail : info@esker.fr
www.esker.fr

ETATS-UNIS

Esker Inc.
1212 Deming Way
Suite 350
Madison, WI 53717
Tel : 800.368.5283
Fax : +1 608.828.6001
E-mail : info@esker.com
www.esker.com

ESKER DANS LE MONDE

Allemagne ■ www.esker.de
Australie ■ www.esker.com.au
Espagne ■ www.esker.es
Italie ■ www.esker.it
Malaisie ■ www.esker.com.my
Royaume-Uni ■ www.esker.co.uk
Singapour ■ www.esker.com.sg